

CECI N'EST PAS UN RAPPORT ANNUEL

EPAMARNE / EPAFRANCE L'ÂME DANS L'AMÉNAGEMENT

L'ANNÉE 2017 PASSÉE EN REVUE



Édito P.4
Éditos des présidents P.6
Manifeste L'âme dans l'aménagement, naissance d'une signature P.8
Carte Périmètre d'intervention EPAMARNE/EPAFRANCE P.10
Chiffres clés Sans compter P.12
Attractivité Les programmes immobiliers emblématiques P.14
Mobilité Un territoire connecté P.18
Mobilité Être ici et ailleurs P.19
Actualités Flash-back 2017 P.20

AMÉNAGER AUTREMENT P.24

Grand entretien avec Gérard Penot P.26
D'aménageur public à opérateur partagé, une histoire de partenaires particuliers P.30
Inventer un nouveau monde P.31
Ils se marièrent et eurent beaucoup de succès P.32
Penser, croire, rêver, oser P.34
La Cité Descartes, véritable campus urbain P.36
Le BIM en 10 questions P.38
Pour aller plus loin P.40

Portfolio VOIR MARNE-LA-VALLÉE P.42

BÂTIR LA VILLE P.68

Grand entretien avec Alexandre Chemetoff P.70
Smart ! La ville intelligente P.72
Bio ! La bio-urbanité en ville P.76
Écolo ! La ville éco-construite P.78
Les 3 petits cochons à l'ère de la ville durable P.79
Pour aller plus loin P.80

PRÉFIGURER LA MÉTROPOLE P.82

Grand entretien avec Yannick Beltrando P.84
Vous avez dit « métropolisation » ? P.88
Vivre entre ciel et terre P.90
La culture dans la ville comme dans la vie P.92
Pour aller plus loin P.94

Ressources Humaines P.96
Bilan Financier P.98
Conseils d'administration P.104

LAURENT GIROMETTI

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EPAMARNE/EPAFRANCE

JEAN-BAPTISTE REY

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT D'EPAMARNE/EPAFRANCE



©Epamarne - Antoine Meyssonier

Laurent Girometti a été nommé directeur général d'EPAMARNE/EPAFRANCE le 11 mai 2018.

« L'âme dans l'aménagement » : en adoptant sa nouvelle signature, EPAMARNE/EPAFRANCE a choisi de mettre l'accent sur sa vocation essentielle : être un assembleur et un rassembleur au service du territoire, insuffler dans les projets urbains un nouvel esprit d'échange, de partage et de co-construction.

Et, de fait, 2017 a bien été l'année où les élus, les partenaires publics et privés mais aussi les habitants ou les usagers se sont appropriés l'établissement public en tant qu'opérateur partagé. Pour preuves : la création d'une SPLA-IN pour l'aménagement du pôle gare de Noisy-Champs, la consultation « Habiter autrement » pour le cœur de l'écoquartier du Sycomore, véritable démarche partenariale et itérative, ou encore le dialogue compétitif entrepris pour l'aménagement de Marne-Europe, grand projet lauréat d'« Inventons la Métropole du Grand Paris »... Les exemples sont nombreux et ils font la preuve de leur efficacité. L'année 2017 fut une belle année avec 3 500 logements contractualisés. 2018 sera plus grande encore avec une prévision de 5 500 logements contractualisés.

Le tournant 2017-2018 est celui d'un passage de flambeau : cosigner cet éditorial est plus qu'une politesse faite entre directeur général par intérim et nouveau directeur général des Établissements publics de Marne-la-Vallée. C'est le signe que l'âme d'EPAMARNE/EPAFRANCE dépasse les individualités à sa tête. La continuité comme le renouvellement reposent avant tout sur toutes les équipes qui ont à cœur le projet d'entreprise et les mêmes convictions en partage.

Conviction que la construction bois, qui représente déjà plus d'un tiers de notre production, doit faire l'objet d'un engagement plus grand encore. En utilisant d'autres types de bois, celui des feuillus notamment, nous pouvons structurer des filières locales dans une logique de circuit court et d'économie circulaire. Nous devons aussi généraliser l'emploi d'autres matériaux bio-sourcés, tels le miscanthus ou la terre crue.

Conviction que l'aménageur doit réfléchir en coût global. L'organisation complète de la transition numérique nous permet de passer, sans rupture de chaîne, du SIG des collectivités au BIM d'une opération immobilière et au CIM pour l'espace urbain. Dès lors, nous pouvons prévoir et communiquer à nos partenaires le coût de fonctionnement des investissements à réaliser sur le territoire.

Conviction que les concertations réglementaires sont nécessaires mais plus suffisantes. Le BIM citoyen - marque que nous avons déposée début 2018 - permet d'associer largement les futurs utilisateurs. Nous l'avons expérimenté à Serris, nous le déployons aujourd'hui à l'échelle d'un quartier à Ormesson-sur-Marne.

Conviction enfin que la conduite du changement, telle que nous la vivons en tant qu'établissement public, avec des enjeux financiers ou institutionnels identiques à ceux que connaissent nos homologues et nos partenaires, ne peut s'accomplir qu'à travers une politique de responsabilité sociale et environnementale. Cette démarche est au cœur de notre projet d'entreprise, elle nourrit notre ambition pour 2030 et 2050, elle inspire notre vision de ce que sera la ville des décennies à venir.

C'est cela l'âme dans l'aménagement. Et ce rapport annuel, en forme de manifeste pour l'innovation urbaine, est le signe de notre engagement commun. •



©Epamarne - Antoine Meyssonier

Jean-Baptiste Rey a assuré l'intérim du directeur général d'octobre 2017 à mai 2018.



© Epamarne - Antoine Meyssonier

YANN DUBOSC, président du Conseil d'administration d'EPAMARNE, maire de Bussy Saint-Georges et vice-président de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire en charge du Logement.

En 2017, EPAMARNE a vécu un tournant majeur de son histoire : l'établissement public a accueilli 17 communes supplémentaires et rassemble désormais 38 collectivités, fédérées pour bâtir ensemble un avenir urbain cohérent et durable. C'est une logique nouvelle - celle d'opérateur partagé du territoire - qui a permis l'extension de notre périmètre d'intervention. Dialogue partenarial, respect mutuel et esprit de consensus sont devenus notre marque de fabrique. Cette démarche fonde notre action au service des grands projets de Marne-la-Vallée. La création en décembre 2017 d'une société publique locale d'intérêt national (SPLA-IN) en vue de l'aménagement du pôle gare de Noisy-Champ témoigne de cette nouvelle façon de

construire la ville durable dans un partenariat toujours plus resserré avec les collectivités locales. La nouvelle structure, souple et réactive, accompagne la dynamique du territoire qui devient une polarité majeure à l'Est du Grand Paris. Marne Europe, futur quartier de ville et premier quartier bas carbone d'Europe avec 63 000 m³ en structure bois de belle hauteur, est également emblématique de la ville du XXI^e siècle que nous voulons bâtir ensemble : intense et résiliente, active et attractive. La ville de demain se conçoit aujourd'hui à Marne-la-Vallée : les chercheurs de la Cité Descartes la conçoivent et l'expérimentent dans le Pôle d'excellence du Grand Paris, dédié à la ville durable. EPAMARNE et les collectivités la construisent sur le terrain, grandeur nature. Nature : le mot est essentiel car nous savons que notre mission est de réinventer le rapport entre ville et nature, pour bâtir des métropoles durables et désirables comme une main tendue vers les générations futures. •



© Epamarne - Antoine Meyssonier

PHILIPPE DESCROUET, président du Conseil d'administration d'EPAFRANCE, maire de Serris et vice-président de Val d'Europe agglomération en charge des Finances.

EPAFRANCE a fêté ses 30 ans d'existence en 2017. Parce que le secteur IV de Marne-la-Vallée est né d'un partenariat public/privé innovant, nous savons ce que la collégialité est capable de produire comme valeur ajoutée pour le territoire. Trois décennies plus tard, la dynamique est toujours à l'œuvre : 2 milliards d'euros vont être investis par Euro Disney dans la création de trois nouveaux parcs à thème. Un grand projet qui contribue au développement du Val d'Europe, fondé sur la qualité du cadre de vie, l'offre de logements, l'accessibilité des transports et l'équilibre habitat/emploi. L'imagination collective fait, aujourd'hui, toujours la preuve de son efficacité et de sa capacité à faire sortir de terre des projets innovants et pionniers. Villages Nature® Paris, inauguré à

l'automne 2017, fruit d'un partenariat étroit avec Euro Disney et Pierre et Vacances - Center Parcs, vient ainsi compléter l'offre de la 1^{ère} destination touristique d'Europe. Cet Eden, avec son lagon extérieur, est avant tout un village « zéro déchet », chauffé par la géothermie, écologiquement exemplaire, et qui contribue à la restauration du milieu naturel. Le Cluster Tourisme est, lui aussi, né d'une volonté partagée. Avec Val d'Europe agglomération, Euro Disney et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, nous avons porté ce nouveau pôle accélérateur d'activité, d'innovation et d'attractivité. Pour notre territoire, bien sûr, mais au-delà pour le pays tout entier puisque le tourisme représente plus de 7 % du PIB national. Marne-la-Vallée cultive le sens de l'hospitalité comme celui du partage. C'est sans doute pour cela qu'il y fait si bon vivre comme nous souhaitons vous le faire découvrir dans ces pages. •



© Epamarne / photo : Antoine Meyssonier

L'ÂME DANS L'AMÉNAGEMENT

NAISSANCE D'UNE SIGNATURE

« Les planètes étaient alignées. Avec l'arrivée de 17 nouvelles communes, l'Établissement public franchissait les limites historiques de Marne-la-Vallée. En 2017 nous arrivions aussi à la fin des Villes Nouvelles sur le plan juridique », raconte Marion Le Paul.

La directrice de la Communication - arrivée en 2016 de la Cité internationale universitaire de Paris, une institution porteuse de sens - l'a senti :
« C'était le moment de changer de signature ».

**RÉCIT DE MARION LE PAUL,
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION EPAMARNE/EPAFRANCE**

épaMARNE  épaFRANCE

L'âme dans l'aménagement

LA nouvelle identité de l'EPA est née d'une réflexion menée autour d'une stratégie digitale totalement repensée. Pour la mettre en œuvre, Marion Le Paul a utilisé une méthode agile : pas de cahier des charges au sens ultra-classique du terme mais des ateliers réunissant directeurs, responsables d'aménagement, chefs de projets et experts. « Après tout, pour construire la ville nous privilégions la concertation, pourquoi ne pas le faire ensemble pour nous-mêmes ? Nous avons donc animé des groupes où les collaborateurs ont pu confronter leurs points de vue. Nous avons travaillé collégialement sur la modélisation de nos idées, sur les attentes de nos clients que nous avons même incarnés sous forme de personae afin de mieux les comprendre. Nous voulions parler de nous, faire savoir ce que nous faisons pour la ville de demain, nous voulions partager nos savoir-faire d'experts de façon compréhensible par tous. Et surtout, chaque personne intégrée à la démarche a vraiment joué le jeu en livrant un bout d'elle-même ».

Le choix du mot « aménagement » s'est imposé naturellement. Mais le mot « âme » comment est-il arrivé sur la table ? N'est-il pas improbable, incongru presque, à une époque où l'on ne badine pas avec la laïcité ?

« Ce qui m'a véritablement frappée en prenant mes fonctions, répond Marion Le Paul, c'est qu'il y avait de vraies convictions. Pas une culture d'entreprise qui serait étouffante mais quelque chose

c'est absolument passionnant. Depuis toujours, les équipes cultivent ce désir de bien faire, cette envie profonde de bâtir une ville différente et ils transmettent cette mémoire. J'ai aussi remarqué que les hommes qui m'entouraient - car je suis arrivée dans un comité de direction uniquement composé d'hommes ! - étaient guidés par un idéal. Ils envisagent leur métier presque comme une mission, ils font la ville en accord avec leurs

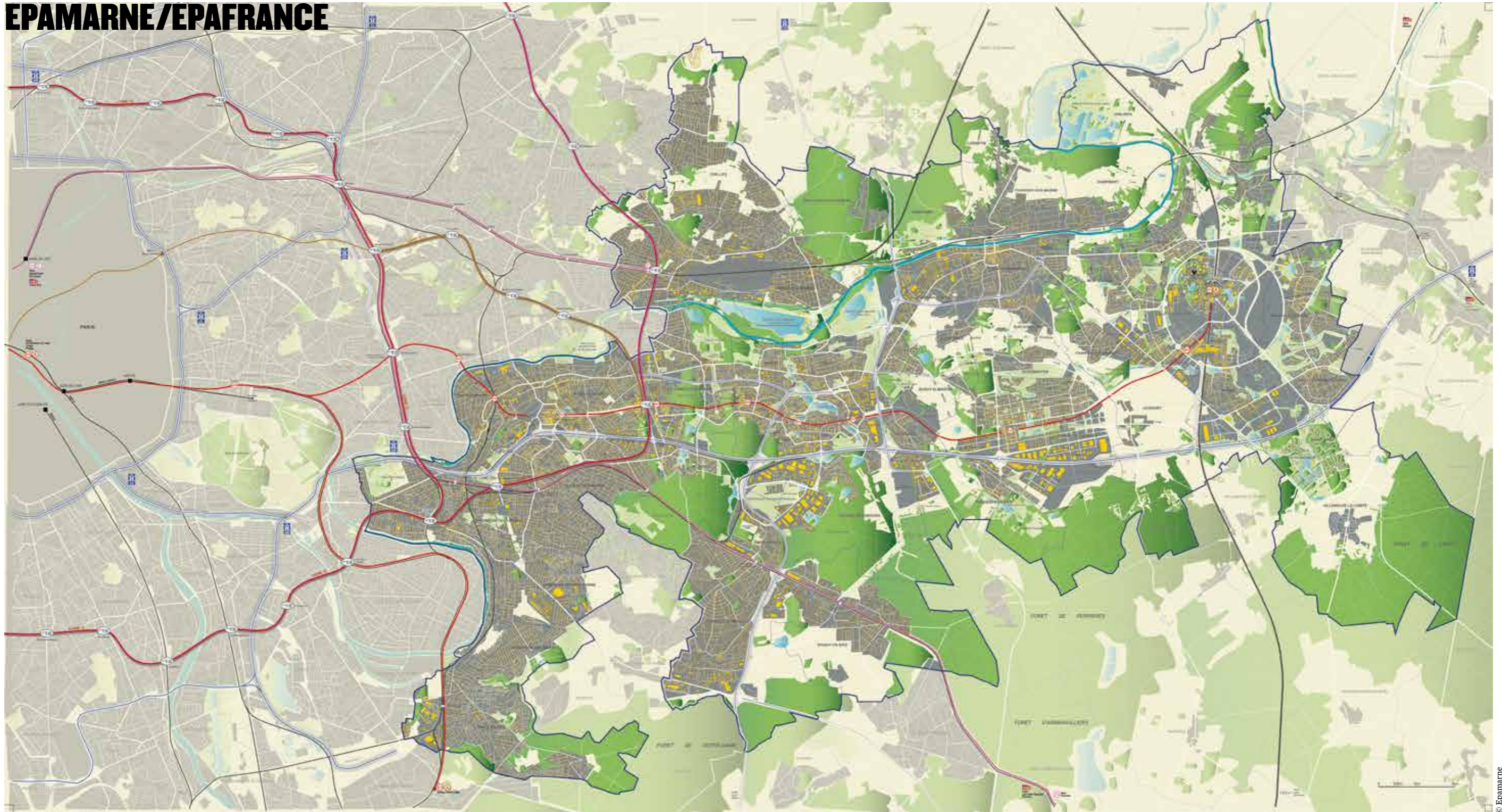
J'ai tout de suite compris que nous construisions l'avenir et c'est absolument passionnant. Depuis toujours les équipes cultivent ce désir de bien faire, cette envie profonde de bâtir une ville différente et ils transmettent cette mémoire.

qui unit et qui, sans doute, ne pouvait pas exister ailleurs. Il reste à EPAMARNE une transmission informelle qui date des pionniers de la Ville Nouvelle et qui se régénère. J'ai tout de suite compris que nous construisions l'avenir et

convictions, parfois même intimes, spirituelles. « L'âme dans l'aménagement » est née de cela : la création d'un espace pour s'exprimer en confiance, le désir de se lancer dans la démarche collectivement, corps et âme. •

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

EPAMARNE/EPAFRANCE



SANS COMPTER

Périmètre d'intervention

44
communes



61
ZAC actives



600 000
habitants



47 000
entreprises

213 000
emplois



Logements

2 246
logements
engagés
en 2017



100 %
développés
en BIM

+ 50 %
de la production
en bois



Offre bureaux

135 000 M²
disponibles
immédiatement



Offre activité et logistique

80 HA

de disponibilités foncières
immédiatement



150 HA

de disponibilités
foncières en 2022



22 PARCS

PME-PMI
à Marne-la-Vallée

Le développement économique en continu

Bureaux : 57 000 m² ont trouvé preneurs en 2017 à Marne-la-Vallée, un niveau de transactions supérieur à la moyenne des 5 dernières années (~53 000 m²) témoignant d'une réelle attractivité du territoire auprès des entreprises. 2017 se distingue particulièrement par la signature de nombreux baux et acquisitions pour des surfaces comprises entre 1 000 et 3 000 m². La bonne accessibilité et la qualité des offres sur ce segment ont contribué à dynamiser le marché dans un contexte de reprise de confiance des entreprises, privées et publiques : CAF ; Grand Paris Grand Est ; Inéo Tertiaire ; Axone Promotion ; Bank of Ireland ou encore Findus.

Les grandes transactions ne sont pas en reste. La mise à disposition de foncières idoines et des opportunités à l'acquisition permettent d'attirer et de conforter la présence de nombre d'entreprises comme le Crédit Agricole Brie Picardie qui construit son siège d'une surface de 9 100 m² à Chessy, ou encore le Groupe Hoche qui acquiert 3 300 m² à Lognes. Aussi les projets de nouveaux métros et quartiers de gares du Grand Paris à Marne-la-Vallée ouvrent-ils de nombreuses perspectives sur le territoire.

Locaux d'activités : plus de 200 000 m² ont été commercialisés en 2017 à Marne-la-Vallée, nouveau record d'attractivité pour le

territoire, en hausse de plus de 50 % par rapport à 2016. Véritablement identifié comme un lieu d'accueil propice aux PME-PMI, Marne-la-Vallée réaffirme en 2017 sa dynamique parmi les plus fortes de la Région-Capitale, aussi bien auprès des petites entreprises que des plus grandes (> 3 000 m²) qui représentent d'ailleurs près d'un tiers des surfaces placées. Elles profitent de coûts attractifs, d'une très bonne accessibilité avec l'A4, la Francilienne et l'A86 notamment, et d'une offre de locaux de qualité pour regrouper leurs effectifs. Les nombreuses disponibilités foncières permettent également des développements en compte-propre à l'instar de We Connect qui développe 10 800 m² à Collégien sur la ZAC de Lamirault ou encore Rubans de Normandie à Serris sur près de 3 900 m².



Logements

Bussy saint-Georges
ZAC du Sycomore
Lot SY15
Mo : Altarea Cogedim
MoE : Valero - Gadan



Bussy saint-Georges
ZAC du Sycomore
Lot SY14a
Construction bois
Mo : MDH Promotion
MoE : Atelier Puzzler



Bussy Saint-Georges
ZAC du Sycomore
Lot SY 6
Construction bois
Mo : Pichet promotion
MoE : Nicolas Laisné
Architecte



Bussy Saint-Georges
ZAC du Sycomore
Lot SY 4
Construction BBCA / bois
Mo : Crédit Agricole
Immobilier
MoE : BW Dumont



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Lot E1
Résidence étudiante
Construction BBCA / bois
Mo : Domofrance
MoE : BVAU/ D'Ici là



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Maison des compagnons du
devoir et du tour de France
Mo : Résidences sociales
de France
MoE : Tequi - Bagot - Facea



Chanteloup-en-Brie
ZAC du Chêne Saint-Fiacre
Lot CHE2A
Construction Naturbloc bois
Mo : 3F - Résidence urbaine
de France
MoE : PetitDidierPrioux



Chanteloup-en-Brie
ZAC de Montévrain Val
d'Europe
Lot : CHE1-b
Programme BIM-BOIS-
BEPOS
Mo : I3F
MoE : Raphaël Gabrion



Chanteloup-en-Brie
ZAC Chêne Saint-Fiacre
Woodway
Lot CHE1a
Programme BIM-BOIS-
BEPOS
Mo : Terralia
MoE : DLA Architectes



Chanteloup-en-Brie
ZAC du Chêne Saint-Fiacre
Lot CHE2B
Programme zéro carbone/bois
Mo : Expansiel
MoE : A003 - Stéphane
Cochet - Meha



Montévrain
ZAC Montévrain Val d'Europe
Lot I4
Construction bois
Les Jardins-terrasses
Mo : Elgea
MoE : JBMN architectes



Noisiel
ZAC Champs-Noisiel-Torcy
Lot FB12
L'Orée des Arts
Mo : Groupe Gambetta
MoE : Simoneau et Henning



Torcy
ZAC Coteaux de la Marne
Lots 5B
Résidence Nature et Coteaux
Construction bois
Mo : Pitch promotion
MoE : A+ Samuel Delmas



Torcy
ZAC des Coteaux de Torcy
Espace Coteaux
Lot 6
Construction bois et béton
Mo : Pitch promotion
MoE : A+ Samuel Delmas



Torcy
ZAC Coteaux de la Marne
Lots 7A - 7B
Résidence Le Bivouac
Construction bois
Mo : REI
MoE : Vincent Berranger



Programmes mixtes
Bussy Saint-Georges
ZAC Sycomore - SY23-SY29
Mo : Vinci, Quartus, Legendre,
Valophis
MoE : Lambert Lénack - A+
Samuel Delmas - Archi5 -
Chartier Dalix - MDNH - OLM



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Bureaux, restaurant d'entre-
prises, hôtel et commerces
Delta
Mo : Les Nouveaux
Constructeurs
MoE : Patriarce & Co



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Lot B1
IntenCité Descartes
Mo : Linkcity Île-de-France
MoE : Cobé et
Tolila+Gilliland



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Treed it (R+11) bureaux,
résidence étudiante,
commerces et services
Mo : ADIM - Vinci
Construction France
MoE : Saison-Menu



Chessy
ZAC Studios et Congrès
Quartier des Studios
Logements, commerces...
Mo : Legendre, Icade,
Artenova, Résides études,
Pierres et Lumières, Eiffage,
Nacarat, Sodevim



Chessy
ZAC Studios et Congrès
Bureaux et logements
Mo : Crédit Agricole Brie
Picardie
MoE : Cabinet PCA -
Philippe Chiambaretta



Montévrain
ZAC de la Charbonnière
Lot E32
Co-Working Val d'Europe
Mo : Agency promotion
MoE : Charles Carré
Architectes



Villiers-sur-Marne
ZAC Marne-Europe
Quartier bas carbone autour
gare du Grand Paris Express
de Bry - Villiers - Champigny
Mo : Compagnie de
Phalsbourg



Bureaux
Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Fifteen
Mo : Les Nouveaux
Constructeurs
MoE : Colboc Franzen et
associés



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Siège social CASDEN
Banque Populaire
Mo : Les Nouveaux Constructeurs
MoE : Colboc Franzen et associés



Chessy
ZAC centre urbain Val d'Europe
Bellini
Mo : Legendre immobilier
MoE : DTACC - J. Cholet



Jossigny
ZAC du Pré au Chêne
Carré Haussmann
Mo : Carré Haussmann
MoE : 4a architectes



Activités
Bailly-Romainvilliers
ZAC du Prieuré
Parc PME-PMI - 2^e phase
Mo : Spirit
MoE : Pablo Katz



Bussy saint-Georges
ZAC de Léonard de Vinci
Parc PME - PMI
Mo : Villa Parc Engineering
MoE : Zepto architecture



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Data center
Extension du siège Celeste
Mo : Céleste
MoE : Enia Architectes



Chanteloup-en-Brie
ZAC du Chêne Saint-Fiacre
Parc Innovespace
Mo : Alsei



Collégien
ZAC de Lamirault
Parc PME - PMI
Mo : Spirit



Activités / bureaux
Collégien
ZAC de Lamirault
Le Technoparc
Mo : Pitch Promotion
MoE : Atelier M3



Collégien
ZAC de Lamirault
Lot CO4-03
We Connect
Mo : Salini
MoE : Axiome architecture



Montévrain
ZAC de la Charbonnière
Lot A3a
Soho
Mo : Agencity Promotion
MoE : Benjamin Exbrayat Architectes



Serris
ZAC du Couternois
Drive alimentaire Auchan
MoE : B&A



Hôtel
Chanteloup-en-Brie
ZAC du Chêne Saint-Fiacre
Hôtel Dali
Mo : -
MoE : Atelier Bauve



Commerces
Serris
ZAC centre urbain Val d'Europe
Extension centre commercial
Place des Étoiles
Mo : Klépierre
MoE : Lobjoy et Bouvier



Équipements publics
Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Centre aquatique
Mo : CAPVM
MoE : Chabanne & Partenaires



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Equipex Sense-city
Laboratoire ville durable
MoE : Equipe Ilmelgo-Bia Verdoïa-Scoping



Champs-sur-Marne
ZAC de la Haute Maison
Maison de l'entreprise innovante
Mo : CAPVM/CCI 77
MoE : Studio Bellecour



Montévrain
ZAC Montévrain Val d'Europe
Éco-collège
Mo : CD77
MoE : Atelier Jean-François Laurent



Espaces publics & travaux
Bussy saint-Georges
ZAC du Sycomore
Le Parc du Sycomore (extension du parc du Génitoy)



Bussy saint-Georges
ZAC du Centre ville
Réaménagement du pôle gare
Mo : Epamarne
MoE : Groupe 6



Bailly-Romainvilliers
ZAC de Romainvilliers
Restructuration de l'entrée de ville : Place de l'Europe



Chessy
ZAC du Parc et du centre touristique
Pôle gare : réaménagement de la gare routière

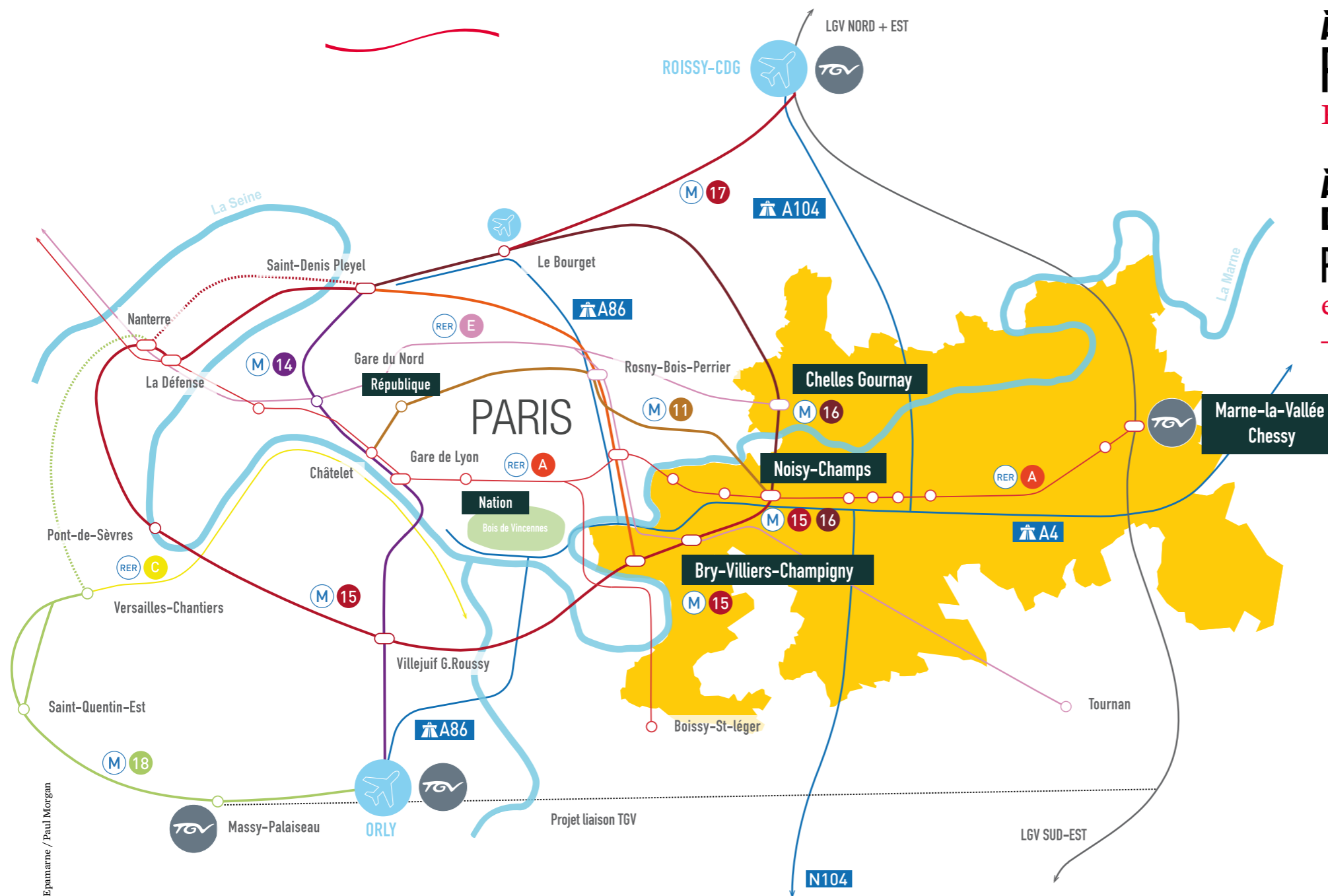


Montévrain
ZAC Montévrain VDE
Place des Nations aux abords de Néos et Cœur Vert
Bureaux, logements, commerces et services
Mo : BDM et GCI
MoE : Lobjoy et Bouvier



Villiers-sur-Marne
ZAC Marne-Europe
Aménagement de la future gare du Grand Paris Express de Bry - Villiers - Champigny
Forage sur le site de Villiers-sur-Marne

UN TERRITOIRE CONNECTÉ ÊTRE ICI ET AILLEURS



**À 20 MN DE PARIS
PAR LA ROUTE**
A86, A4, A104

**À 35 MN DE
PARIS - LA DÉFENSE**
RER A et E

**À 8 MN
DE L'AÉROPORT
PARIS-CHARLES-DE-GAULLE**
en train

**1^{er} HUB
TGV DE FRANCE,
MARNE-LA-VALLÉE - CHESSY**
60 à 100 trains
par jour

65 gares desservies
en France et à
l'international

**3 FUTURES LIGNES
DE MÉTRO**
lignes 11, 15 et 16

**NOISY - CHAMPS >
SAINT-DENIS PLEYEL**
2017 : 1h02
2024 : 26 mn

**BRY - VILLIERS - CHAMPIGNY >
PONT DE SÈVRES**
2017 : 56 mn
2024 : 35 mn

FLASH-BACK

2017

Comment choisir parmi tous les moments forts qu'ont vécus les Établissements publics en 2017 ? Année riche en inaugurations, en consultations, en chantiers, en opérations foncières... mais aussi en émotions avec des salons, des conférences, des événements... Il a fallu faire des choix. Les voici.

16 janvier

Donner à voir et faire savoir

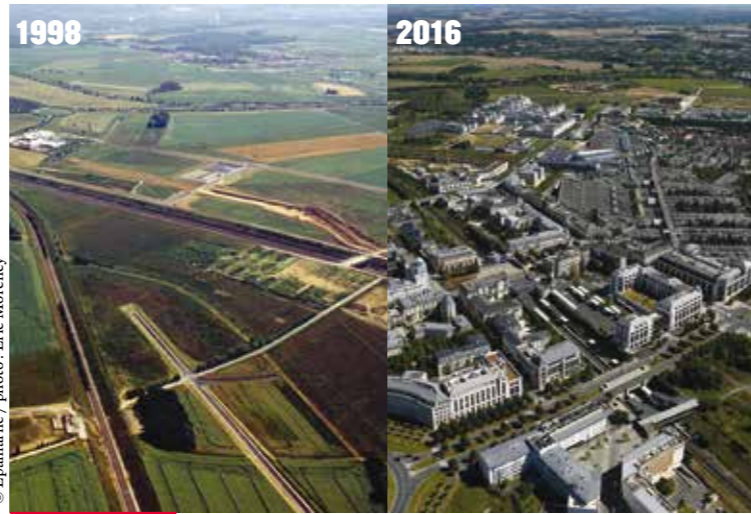
La direction de la Communication d'EPAMARNE a initié le déploiement d'une politique éditoriale qui renforce la prise de parole des Établissements publics et valorise expertises et projets emblématiques. Ainsi, au travers des réseaux sociaux, de newsletters ciblées internes et externes et d'un nouveau site internet, EPAMARNE donne à voir ses projets. La recette du succès ? Le sentiment de fierté et d'appartenance des collaborateurs qui partagent leur savoir et le font savoir. •

Home page du site internet Epamarne - Epafrance



© Revsquare

Le centre urbain du Val d'Europe à Chessy & Serris.



© Epamarne / photo: Eric Morency

24 février

Val d'Europe, jeune trentenaire

À seulement 30 ans et grâce à un développement urbain et économique exceptionnel impulsé par EPAFRANCE, Euro Disney Associés SCA et les élus locaux, le Val d'Europe est passé de 3 000 à 34 000 âmes en l'espace de 3 décennies. Selon SETEC International, le territoire est jeune et en pleine forme : emplois, logements, attractivité économique, services, loisirs, tourisme, transports... tous les indicateurs sont au vert et augurent d'un bel avenir. •

15 mars

Mieux vivre en ville : la preuve par l'exemple

Avec un co-financement de 218 000 € apporté par la Caisse des dépôts et consignations, le consortium Descartes 21 a mené de mars à novembre, avec la ville de Champs-sur-Marne et la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, des expérimentations sur la transition énergétique, la mobilité durable et les services urbains intelligents. Au programme : vélos électriques et leurs bornes de recharge solaire, radiateurs numériques, application mobile pour faciliter la cyclabilité en ville... Le but ? Faire la démonstration d'innovations reproductibles. Descartes 21 est lauréat de l'appel à projets Démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable (DIVD). Il est piloté par EPAMARNE et Linkcity Île-de-France et réunit Bouygues Énergies & Services, la RATP, EMBIX, Enedis, IDEX et Capgemini. •



Programme ViaChamps à Champs-sur-Marne.

29 mars

Un panneau bois pour 1^{re} pierre

Crédit Agricole Immobilier livrera à la rentrée 2018 à Noisiel, une résidence étudiante de 230 studios pour le compte d'EFIDIS et de sa marque de logements étudiants STUDEFI. Le programme fait partie des 15 premiers bâtiments labellisés bas carbone (BBCA) de France. Parmi ses atouts : une construction en panneaux bois, préfabriqués et équipés en atelier, qui garantissent un chantier plus rapide, plus propre, en filière sèche et au bilan carbone inégalé. •



5 avril

L'agence ANMA à Ormesson-sur-Marne

L'agence ANMA a été désignée pour conduire la maîtrise d'œuvre urbaine en charge de la conception et de la conduite du projet urbain sur le périmètre des Cantoux et Châtelets à Ormesson-sur-Marne. La philosophie du projet est guidée par la volonté de faire éclore un véritable quartier paysage, au bâti de Haute Qualité Environnementale, en vue d'une certification HQE Aménagement. •

Pose du premier panneau bois de la résidence étudiante Le Lizard II à Noisiel (Construction BBKA).



© Epamarne / Crédit Agricole



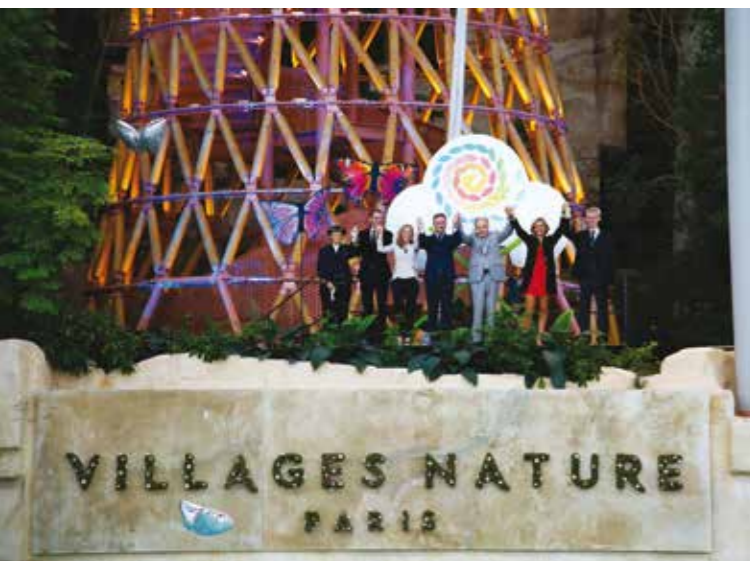
© Epamarne

5 juillet
Bois XXII : bien vivre en 2120

EPAMARNE et le Groupe Elithis ont signé un partenariat qui voit loin... jusqu'en 2120 ! A Montévrain sera réalisé un bâtiment innovant et résilient à très long terme face au dérèglement climatique. Réversibilité des usages, multifonctionnalités des espaces, bois et écomatériaux, conception bioclimatique, permettront aux générations futures de vivre aussi confortablement que lors de sa livraison. •

1^{er} septembre
Top départ pour Villages Nature® Paris

Après 14 ans d'un travail partenarial réunissant EPAFRANCE, le groupe Pierre & Vacances Center Parcs et Euro Disney, Villages Nature® Paris a ouvert ses portes en septembre 2017. Cette offre de courts et moyens séjours réinvente le tourisme par l'écologie. Avec 1 million de visiteurs de plus par an, elle vient renforcer le premier pôle touristique de l'est francilien. •



© Disney

14 septembre
Woodrise envoie du bois

EPAMARNE était l'invité de Woodrise, sommet mondial dédié aux immeubles de grande hauteur en bois. Jean-Baptiste Rey, directeur général adjoint des Établissements publics, y a présenté la démarche qui permet aux EPA de réaliser chaque année 60 000 m² de constructions en bois, ainsi que des projets emblématiques tels que Treed It, futur bâtiment en R+11 en ossature bois et Marne Europe, quartier de 11 hectares, dont 60 % des programmes seront réalisés en bois. •



© Woodrise



© Epamarne

26 septembre
Nouveau périmètre, nouvelle gouvernance

Le décret n°2016-1838 publié le 24 décembre 2016 a modifié les statuts d'EPAMARNE lui permettant de participer à l'aménagement de 17 communes supplémentaires. Le Conseil d'administration d'installation de l'Établissement public s'est réuni en séance le 26 septembre 2017. Yann Dubosc, maire de Bussy Saint-Georges et conseiller communautaire à la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire, a été élu président du Conseil d'administration d'EPAMARNE. •



© Société du Grand Paris / photo : Isabelle Tabeillon

18 octobre
Marne Europe, un balcon sur Paris

Au terme d'une consultation d'un an, le jury d'Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP 1) a choisi le projet « Balcon sur Paris » du groupement emmené par la Compagnie de Phalsbourg. Il réalisera Marne Europe, le futur quartier qui émergera à Villiers-sur-Marne, autour de la station du Grand Paris Express, Bry-Villiers-Champigny. •



© Epamarne / photo : Eric Morency

14 novembre
Un campus universitaire bientôt au Val d'Europe

EPAFRANCE a cédé à l'État, à l'euro symbolique, un terrain situé sur les communes de Montévrain et Serris pour la réalisation du Campus Première Pierre. L'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) poursuit ainsi son expansion avec un second pôle universitaire au Val d'Europe. Complémentaire à celui de la cité Descartes, ce nouveau pôle accueillera 2 000 étudiants en 2023 et comptera à terme jusqu'à 10 000 étudiants. •



19 décembre
Le cœur du Sycomore se dessine

Dans le cadre de la consultation « Habiter autrement », Bussy Saint-Georges et EPAMARNE ont retenu le groupement composé de Vinci Immobilier, Quartus, Legendre Immobilier et Valophis. Il développera le cœur du quartier du Sycomore, destiné à devenir la seconde centralité de la ville avec 460 logements et 4 000 m² de commerces et services. Le projet a été sélectionné au terme d'un processus de plusieurs mois partagé avec l'ensemble des partenaires afin de co-construire un projet urbain adapté aux nouveaux modes de vie et d'habitat. •

28 décembre 2017
EPAMARNE crée sa première SPLA-IN avec Noisy-le-Grand

Brigitte Marsigny, maire de Noisy-le-Grand et Jean-Baptiste Rey, directeur général par intérim d'EPAMARNE ont signé les statuts officialisant la création d'une société publique locale d'intérêt national (SPLA-IN) en vue de l'aménagement du pôle gare de Noisy-Champs. Première historique pour l'Établissement, cette filiale, SPLA-IN Noisy-Est, témoigne d'une façon de fabriquer la ville, dans un partenariat toujours plus resserré avec les collectivités locales. •



© Epamarne

AMÉNAGER AUTREMENT

Grand entretien avec Gérard Penot
D'aménageur public à opérateur partagé,
une histoire de partenaires particuliers

Inventer un nouveau monde

Ils se marièrent et
eurent beaucoup de succès

Penser, croire, rêver, oser
La Cité Descartes, véritable campus urbain

Le BIM en 10 questions

Pour aller plus loin

La Place de Toscane dans le centre urbain du Val d'Europe à Serris.



C'EST IMPORTANT DE SAVOIR CE QUE L'ON EST POUR SE CONSTRUIRE

GRAND ENTRETIEN AVEC GÉRARD PENOT

Grand Prix d'urbanisme 2015, Gérard Penot est le fondateur de l'Atelier Ruelle qui, dès les années 1980, a croisé les regards d'urbanistes, architectes, paysagistes et ingénieurs dans une approche transdisciplinaire, holistique de la ville. À Marne-la-Vallée, il conduit la maîtrise d'œuvre urbaine de Marne Europe, une centralité majeure du Grand Paris en construction. Dans cet entretien, il nous confie sa vision de la fabrique de la ville. Sans détour.

Comment saisir l'esprit d'un lieu, comprendre l'âme d'un territoire afin de mieux y construire la ville ?

Un territoire ne se livre jamais facilement, il faut toujours faire des efforts pour le saisir. On croit le comprendre au premier coup d'œil mais il s'agit rarement d'un coup de foudre. Certains sont plus faciles d'accès que d'autres, sont plus ou moins accueillants. On se dit même parfois d'un lieu qu'il n'y a juste rien à en faire et l'on se retrouve alors bien embarrassé. Mais il faut faire l'effort, apprendre à le connaître, l'amour durable est une chose qui se construit. Nous avons une déformation professionnelle qui consiste à dire qu'un territoire est toujours intéressant. Jean Nouvel, du point de vue de l'architecte, affirme « On est tous un peu des kleptomanes » et c'est vrai que nous avons collecté un vaste répertoire mental qui nous permet de nous projeter, même dans ce qui paraît ingrat. Mais, il n'empêche, ce besoin de sentiment d'amour existe toujours, c'est ce qui nous permet d'imaginer.

On a parfois organisé la défaveur de territoires. Au lieu de se dire « comment vivre ici ? » on s'est demandé ce qui pourrait bien s'installer là. Il suffit pourtant de peu de choses,

d'une certaine délicatesse, parfois juste de se déplacer de quelques centimètres pour épargner un vieux chêne et tenir compte de ce qui est planté là.

Le soin apporté à la ville passe par l'espace public, on le savait déjà il y a 40 ans quand j'étais un militant de la cause urbaine et pourtant, au même moment, on massacrait Belleville et Ménilmontant. Les choses à présent évoluent, se modifient, on parle beaucoup - y compris moi - du partage de l'espace public mais cela reste trop souvent une dose homéopathique, un epsilon de ce qui se produit en réalité quand la routine s'installe dans des logiques techniques, des logiques fonctionnelles. Je ne désespère pourtant pas de la ville, elle est comme cela, elle se constitue en reflétant les périodes historiques successives. La ville est en train de se relier, cela peut prendre 40 ans mais quatre décennies c'est très peu à l'échelle d'une ville. Les confins finissent par ne plus être aux confins et les faubourgs inéluctablement prennent de la valeur.

Et Marne Europe, quelle particularité ? Quel esprit du lieu ?

Je mentirais si je parlais d'un amour immédiat, au premier regard. À Villiers-sur-Marne,

il y a une zone commerciale, des bouts d'activité, des voiries très présentes, des éléments délaissés... Si l'on ne fait que passer, on n'y comprend rien. Mais, si l'on étudie, alors on comprend qu'il y a une limite communale, un projet d'autoroute qui ne s'est jamais construite. Du côté de Champigny-sur-Marne, on se situe à la limite d'une zone pavillonnaire. Marne Europe se situait aux confins. Pour l'une comme pour l'autre des villes, les choses se passaient ailleurs. Il faut non pas effacer mais compléter, susciter le complément, faciliter les ajustements. Un projet urbain doit rester souple. Il vaut mieux adopter la morphologie du marathonien, tout en souplesse, que jouer le sprinter tout en muscles ; pour voyager loin, mieux vaut voyager léger.

Évitons de créer des obstacles pour les générations futures, il faut penser les évolutions pour ne pas créer d'objet de rejet. L'aménageur a l'immense responsabilité des contraintes institutionnelles et financières mais elles ne doivent pas le figer, il doit parfois s'alléger mentalement pour ne pas se retrouver dans quelque chose d'éteint. Pour ma part, j'ai besoin de sentir l'âme de l'aménageur et de la municipalité pour travailler et imaginer.

J'ai besoin d'amitié intellectuelle, d'affinités humaines. Il faut que l'on se prête intérêt l'un à l'autre, découvrir nos intérêts communs pour avoir des idées intéressantes.

Marne Europe, c'est vrai que c'est un belvédère, une friche exceptionnelle, c'est là-dessus qu'il faut travailler, sur cette qualité dans le Grand Paris. C'est un site rare car il capte visuellement, physiquement le Grand Paris. Bien au-delà de l'isolat remarquable, de la qualité propre du projet, ce qui est intéressant c'est l'entre deux, la frange, le lien avec les centres villes. C'est ainsi que l'on abonde la richesse commune et c'est cela le sujet du Grand Paris : sortir des confins communaux, sortir d'une logique de comptes propres pour faire territoire commun.

On construit donc la ville sur la ville et avec la ville ?

Il y a des milliers de revues qui parlent de ça, le discours existe et évidemment peu de gens vont vous dire : « Je suis pour l'étalement urbain ». Les propos sont convenables, voire convenus mais dans les faits, c'est souvent le contraire et l'on s'étale tout en essayant d'être compact.

Finalement on pourrait ne vouloir que des concepteurs très impliqués, qui font l'effort

nécessaire, qui savent faire preuve de délicatesse mais c'est tout de même trop aléatoire, l'étiquette architecte ou paysagiste ou même urbaniste ne garantit rien. On ne peut pas construire le monde en ayant seulement le choix entre des personnalités inspirées ou bien l'autre possibilité qui se fait dans les grandes villes

générale. Même dans certains quartiers de l'autre côté du périphérique, l'espace public parisien continue parfois de s'étendre comme un grand fleuve. Pour Paris, il faut de la grande dimension et ne pas se faire plaisir avec du petit, du singulier, de l'original qui ne serait que de la mignardise. C'est important de savoir ce que

Il faut non pas effacer mais compléter, susciter le complément, faciliter les ajustements. Un projet urbain doit rester souple. Il vaut mieux adopter la morphologie du marathonien, tout en souplesse, que jouer le sprinter tout en muscles ; pour voyager loin, mieux vaut voyager léger.

avec de grands services : les aménagements façon rouleau compresseur. Le plus bel exemple de cette mécanique c'est Paris - celui d'Hausmann et Alphand - je ne parle pas de la forme urbaine mais du mode de production de son espace public. L'urbanisme haussmannien aligne les grands boulevards, aligne les grandes avenues, aligne les mêmes trottoirs, les arbres et les bancs. Cette méthode ne garantit pas forcément la beauté mais elle garantit la qualité globale et

l'on est pour se construire. Aujourd'hui, on est très imprégné par la question des usages, et c'est aussi ma démarche. Il faut s'intéresser à ce qui est commun et le traduire spatialement, que l'on soit dans un grand ensemble ou dans un quartier où les gens vont travailler. Il s'agit de définir un vocabulaire commun pour répondre à des questions spécifiques. Même si l'on ne parle pas forcément le même idiome, on peut tenir ensemble un discours commun. •

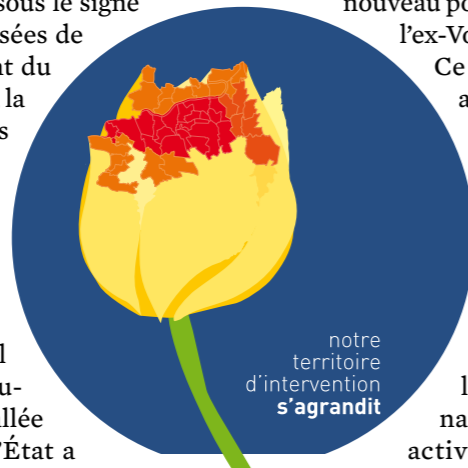
D'AMÉNAGEUR PUBLIC À OPÉRATEUR PARTAGÉ, UNE HISTOIRE DE PARTENAIRES PARTICULIERS

L'aménagement se pense désormais au cas par cas, au plus près des territoires, avec les élus et les habitants. L'extension du périmètre d'intervention d'EPAMARNE et la création d'une SPLA-IN témoignent de cette nouvelle fabrique partenariale de la ville.

En 1972, l'Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, EPAMARNE, est créé pour bâtir une Ville Nouvelle, répondre à la croissance démographique et rééquilibrer le territoire vers l'est parisien.

En 1987, naît EPAFRANCE, l'Établissement public d'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée, qui inaugure avec Euro Disney un partenariat public/privé inédit pour créer le Val d'Europe.

Ces étapes clés étaient placées sous le signe des grandes politiques centralisées de planification et d'aménagement du territoire. Les temps ont changé, la décentralisation s'est affirmée, les maires sont devenus bâtisseurs et la culture partenariale s'est inscrite dans l'ADN de l'aménageur. « EPAMARNE a été et demeure un acteur incontournable pour l'aménagement de notre territoire », explique Paul Miguel, président de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne. L'opérateur de l'État a donc aujourd'hui complètement changé de modèle pour se placer au service des collectivités. C'est ce qu'a également souligné Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne, lors de son discours à la cérémonie des vœux 2018 des Établissements publics « l'État et les collectivités locales savent conjuguer leurs compétences respectives et leurs talents pour construire l'avenir de nos villes. Le dynamisme de Marne-la-Vallée apporte une preuve éclatante de cette relation apaisée et constructive ».



notre territoire d'intervention s'agrandit

Le 24 décembre 2016 est publié au Journal Officiel le décret qui agrandit le périmètre d'intervention d'EPAMARNE.

« Aujourd'hui 38 collectivités ont l'opportunité de confier à EPAMARNE leurs projets d'études et d'opérations d'aménagement pour que nous bâtissons ensemble un avenir urbain cohérent et durable » a rappelé Yann Dubosc, président d'EPAMARNE, dans son discours de vœux pour l'année 2018. C'est dans cet esprit qu'est conçu le nouveau pôle autour de Marne Europe et de l'ex-Voie de Desserte Orientale (VDO).

Ce projet d'autoroute, aujourd'hui abandonné, constitue une opportunité foncière exceptionnelle en première couronne dans les communes de Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne et Sucy-en-Brie. En étroite association avec les mairies et sous l'impulsion d'un contrat d'intérêt national, ce territoire conjuguera activités économiques, logements, aménités et services.

L'aménagement des écoquartiers de Montévrain et de Bussy Saint-Georges sont également des exemples de partenariats toujours plus resserrés et réussis avec les collectivités locales, « EPAMARNE est un partenaire important et c'est un réel plaisir de préparer ensemble le développement du territoire » souligne Jean-Paul Michel, président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et Maire de Lagny-sur-Marne. •

INVENTER UN NOUVEAU MONDE

Partager la connaissance et protéger la planète, c'était la promesse de l'Exposition universelle 2025 à laquelle le Val d'Europe se portait candidat en 2017. Depuis, la France a retiré sa candidature. L'élan alors suscité ne s'est pas tari et le territoire poursuit sa réflexion pour bâtir la ville désirable et durable des générations futures.

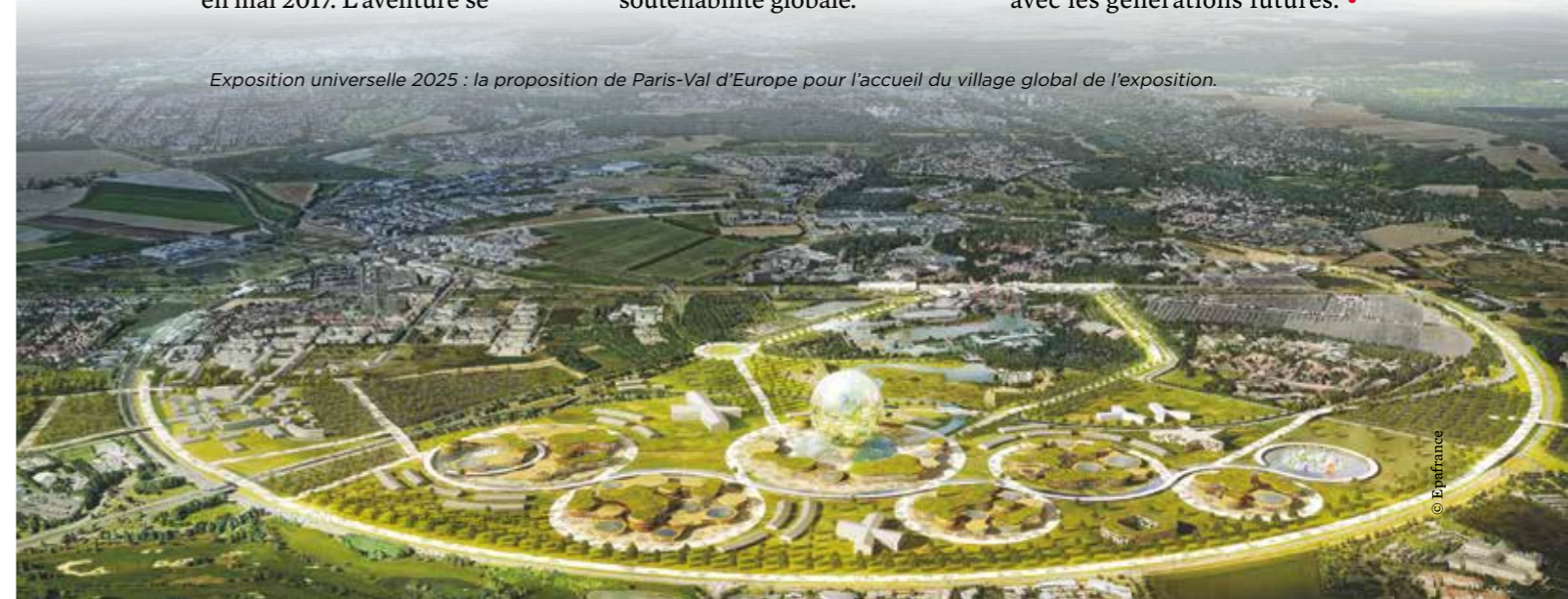
Les grands événements sont toujours fédérateurs. La candidature du Val d'Europe à l'Exposition universelle 2025 a réuni tous les acteurs du territoire - entreprises, élus, Établissement public d'aménagement - pour donner naissance à une aventure collective : « Porter ce grand projet en fédération, de manière très inclusive nous a permis d'aller plus loin dans tous les domaines : culture, partage des connaissances, incubation économique... » soulignait Arnaud de Belenet, alors président de Val d'Europe agglomération, pendant le grand oral des sites candidats, en mai 2017. L'aventure se

poursuit aujourd'hui à l'échelle de Marne-la-Vallée autour d'une vision partagée de l'avenir urbain. Les Établissements publics, les collectivités locales et leurs partenaires continuent à :

- › explorer la réversibilité et le réemploi total de l'architecture, des infrastructures et des aménagements ;
- › développer une nature augmentée pour démontrer la possible cohabitation de l'homme et de la nature ;
- › construire et aménager pour éviter l'empreinte carbone ;
- › faire voir et faire vivre les usages de la ville de demain ;
- › tisser de nouvelles solidarités spatiales au service de la soutenabilité globale.

Marne-la-Vallée, avec le cluster Descartes mais aussi avec son taux élevé d'activités, ses espaces verts et ses plans d'eau, s'envisage comme territoire incubateur de la ville désirable pour demain et après-demain. Les acteurs du Val d'Europe ne se sont pas bornés à candidater pour l'Exposition universelle. Ensemble, ils ont imaginé les années 2025 et les suivantes, déterminés à construire une ville accueillante, ouverte sur le monde, mobilisée en faveur des échanges et du partage des connaissances. Une ville qui préserve les ressources de la planète et affirme sa solidarité avec les générations futures. •

Exposition universelle 2025 : la proposition de Paris-Val d'Europe pour l'accueil du village global de l'exposition.



ILS SE MARIÈRENT ET EURENT BEAUCOUP DE SUCCÈS

En 2017, la Convention entre l'État et Disney fêtait ses 30 ans et le parc d'attractions ses 25 ans. Ce partenariat public/privé pionnier pour l'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée a fait sortir de terre une ville à l'inspiration issue du new urbanism, renouant avec les morphologies urbaines traditionnelles et pensée à l'échelle du piéton.

En janvier 2018, Philippe Descrouet, président d'EPAFRANCE, affirmait dans son discours lors de la cérémonie des vœux 2018 des Établissements publics « J'ai pour réelle ambition de jouer le rôle de facilitateur, d'assembleur et de modeste chef d'orchestre pour que se poursuive et s'amplifie cette fabrique collégiale de la ville durable du XXI^e siècle ». Il évoquait notamment les nombreux projets à l'œuvre dans les communes de Chessy, Serris, Magny-le-Hongre et Coupvray.

Dès février 2018, Euro Disney répondait à ses vœux en annonçant un plan pluriannuel d'investissement de plus de 2 milliards d'euros lié à l'extension des parcs et faisant lien avec le développement urbain alentour.

La culture partenariale à l'œuvre sur le territoire s'illustre brillamment avec Villages Nature® Paris qui a ouvert ses portes au public en septembre 2017 à Villeneuve-le-Comte et Bailly-Romainvilliers. Une destination d'éco-tourisme conçue comme un nouvel Eden sur le territoire et surtout, un site labellisé One Planet Living du WWF.

« Le projet de contrat d'intérêt national est un formidable générateur de croissance et de plus-value pour la France, la Région capitale, et le département y tient une place importante dans la politique nationale et régionale en faveur du développement touristique, de construction de logements et d'aménagement du territoire ».

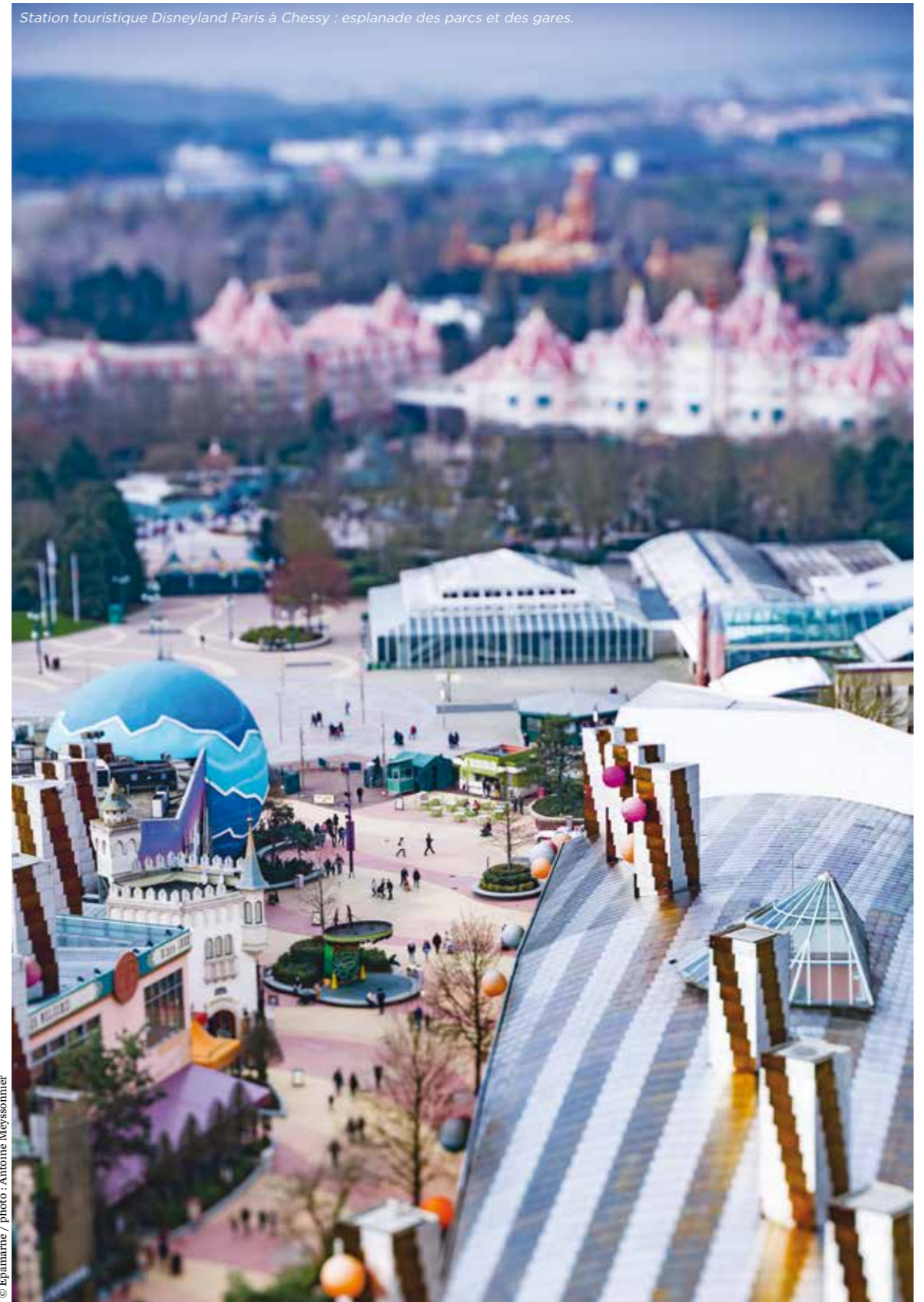
Michel Cadot, préfet de la région Île-de-France, lors de son premier déplacement au Val d'Europe

Val d'Europe est logiquement devenu le 1^{er} cluster des métiers du tourisme. Avec son futur pôle universitaire et ses écoles, le cluster se consacre aux métiers du tourisme, de l'hôtellerie, du loisir et du patrimoine. Porté notamment par Val d'Europe agglomération, Euro Disney et l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, le cluster s'inscrit dans la filière économique locale.

Le meilleur indicateur du succès du Val d'Europe ? La satisfaction des usagers eux-mêmes : 93 % des entrepreneurs recommandent ce territoire qui concentre 2 emplois pour 1 actif résident. Exactement le même chiffre : 93 % des habitants, soit une quasi-unanimité, conseilleraient à leurs proches d'habiter au Val d'Europe. Ils sont aussi 95 % à considérer le partenariat entre Euro Disney et l'État comme une bonne initiative et soulignent l'accessibilité du territoire et la qualité de son cadre de vie*.

(* Enquête TNS Sofres Ipsos réalisée pour Real Estate Development by Euro Disney en 2016

Station touristique Disneyland Paris à Chessy : esplanade des parcs et des gares.



© Epamarne / photo : Antoine Meyssonier

PENSER, CROIRE, RÊVER, OSER

Plonger dans un lagon chauffé par la géothermie au cœur d'une nature luxuriante...
Un rêve ? Non, une nouvelle expérience, avec Villages Nature® Paris, de la symbiose Homme-Nature et une illustration de ce que peuvent accomplir les partenaires du territoire quand ils travaillent main dans la main.

Walt Disney affirmait qu'il faut dans la vie : « premièrement penser, deuxièmement croire, troisièmement rêver, enfin quatrièmement oser ». C'est ce qu'a rappelé Catherine Powell, le 10 octobre 2017, en inaugurant Villages Nature® Paris, destination touristique inédite créée grâce aux actions conjuguées d'Euro Disney, de Pierre & Vacances - Center Parcs, des collectivités et d'EPAFRANCE. Il aura fallu, a précisé la présidente d'Euro Disney, une dizaine d'années de travail en commun pour que le rêve devienne réalité, pour « créer un lieu où l'homme renouerait avec la nature et avec sa nature ».

NATURE PRÉSERVÉE

Villages Nature® Paris est en effet une destination touristique unique avec son écrin naturel de 259 hectares, sa ferme pédagogique, ses Jardins extraordinaires, son parc aquatique de 6 000 m²

et son fabuleux lagon de 2 500 m², chauffés toute l'année grâce à la géothermie. Mais c'est surtout un lieu de reconnexion à la nature, labellisé One Planet Living du WWF, où des actions sensibilisent les visiteurs et notamment les enfants à la protection de l'environnement. L'écologie est au cœur du projet, le réseau de chaleur naturelle et renouvelable, interconnecté à la centrale de Disney, contribuera ainsi à la structuration d'une boucle énergétique durable au Val d'Europe.

« Cette destination exceptionnelle, a affirmé Gérard Brémond, président-directeur général de Pierre & Vacances - Center Parcs, montre que le développement durable n'est pas seulement un catalogue de normes mais d'abord et surtout une attitude, une vue optimiste du monde avec un pouvoir de transformation pour chacun d'entre nous en participant au rêve et à l'imagination d'un monde meilleur ».



EMPLOIS DE PROXIMITÉ

Villages Nature® Paris, a souligné Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, « révèle le caractère à la fois urbain et rural de la métropole, conforte le cluster tourisme du Val d'Europe et renforce le développement économique de l'Île-de-France toute entière ». Dès son ouverture, Villages Nature® Paris comptait 800 emplois directs et près de 3 000 emplois indirects. L'État, par la voix de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, confirme que « le tourisme durable n'est pas un vain mot » et que « l'audace de créer de nouvelles expériences participe, pour le secteur du tourisme, à la résilience et à l'affirmation de la Destination France ».

LA CONTRIBUTION D'EPAFRANCE

- › **Maîtrise du processus juridique,**
- › **Maîtrise foncière,**
- › **Actions de compensations forestières et écologiques,**
- › **Terrassements et viabilisation,**
- › **Réalisation de 15 ha de plans d'eau,**
- › **Mise en œuvre d'un grand débat public national,**
- › **6 avis consultatifs de l'Autorité environnementale,**
- › **1 avis favorable du Conseil national de protection de la nature sur les espèces protégées,**
- › **7 enquêtes publiques,**
- › **7 arrêtés préfectoraux.**

LA CITÉ DESCARTES, VÉRITABLE CAMPUS URBAIN

Avec le quart de la R&D française consacrée à la ville durable, la Cité Descartes est logiquement devenue Pôle d'excellence du Grand Paris. L'innovation urbaine s'échappe aujourd'hui hors les murs des laboratoires de recherche : sur le terrain se construit maintenant la ville de demain.

La Cité Descartes, cluster de la ville durable, est appelée à devenir une véritable centralité à l'est de l'Île-de-France. La future station Noisy-Champs, interconnexion majeure des lignes 15 et 16 du nouveau métro et du RER A, accélère cette mutation. Autour de la gare, 840 000 m² seront développés par EPAMARNE, totalisant un investissement public et privé de près de 2 milliards d'euros. La ZAC Les Hauts de Nesles sera aménagée avec une dominante de logements tandis que la ZAC de la Haute-Maison sera quant à elle principalement dédiée aux activités économiques et académiques. Le secteur de la gare de Noisy-Champs, situé sur les deux ZAC, offrira une mixité des usages et formera le cœur battant du quartier.

OUVERTURE, BIENVEILLANCE, INGÉNIOSITÉ

Les nouveaux logements, bureaux, commerces, services et espaces publics permettront de faire lien, opérant un travail de couture du tissu urbain. Ils ouvriront la cité sur la ville à l'image des campus de la côte Est des États-Unis, tels Harvard ou le Massachusetts Institute of Technology (MIT),

parfaitement intégrés à leur environnement et participant à son dynamisme et attractivité. Le projet urbain de la Cité Descartes affiche trois ambitions fortes : l'ouverture, avec l'accueil de nouveaux usagers et le dialogue entre la ville et la nature. La bienveillance, en construisant une ville durable, riche en services matériels et immatériels qui concourent au bien-être et au mieux-vivre de chacun. L'ingéniosité, grâce au développement d'un savoir-faire et d'un écosystème remarquable, qui stimule l'excellence, les partenariats et l'émergence de démonstrateurs de la ville de demain.

« La transition énergétique et le développement des énergies renouvelables constituent un axe essentiel de la ville durable », souligne Philippe Tchamitchian, président de la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) Université Paris-Est qui précise : « Concernant la performance énergétique des bâtiments, les liens avec les forces de recherche et d'innovation de la Cité Descartes seront systématiquement favorisés. Nous mettrons en œuvre le déploiement des solutions issues du consortium Descartes Grid puis du Démonstrateur Industriel de la Ville Durable Descartes 21. Citons par exemple les batteries de « seconde vie » de véhicules électriques,



Campus Descartes : Bibliothèque universitaire Georges Perec.

le stockage d'hydrogène, le stockage de chaleur, le smart grid multi-énergies... Les start-up proposant des panneaux solaires hybrides, des capteurs à lumière naturelle pour les espaces souterrains ou encore la valorisation des ressources géothermiques par les fondations, trouveront également sur notre territoire les moyens de tester et implémenter leurs innovations tout en bénéficiant du retour de l'expérience utilisateur ».

FÉDÉRER ET CO-CONSTRUIRE

Car, en effet, l'appropriation des innovations par les utilisateurs - habitants, salariés ou visiteurs - est l'ingrédient indispensable du succès. Outre les acteurs académiques, publics et privés, les usagers - qui pratiquent la ville au quotidien et en sont les meilleurs experts - jouent un rôle clé dans le déploiement des solutions technologiques et des nouveaux services urbains. C'est d'ailleurs la conviction de l'agence d'architecture-urbanisme Anyoji Beltrando à qui a été confiée la maîtrise d'œuvre urbaine de la Cité Descartes et qui a intitulé son plan d'intentions « Cultiver le déjà-là et faire ville par les usages ». L'idée est bien de fédérer tous les acteurs du territoire autour de la co-construction. Pour la première fois dans le cadre d'une consultation de maîtrise d'œuvre urbaine, EPAMARNE a conduit pendant plus de 6 mois un dialogue compétitif qui a permis de mobiliser un nombre élargi de partenaires, à savoir la mairie

Les nouveaux logements, bureaux, commerces, services et espaces publics permettront de faire lien, opérant un travail de couture du tissu urbain.

de Champs-sur-Marne, la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, la COMUE Université Paris Est, la CCI de Seine-et-Marne, l'agence Devillers et Associés, l'agence Duthilleul et Le Sens de la Ville.

Cette démarche inédite a permis de concentrer les échanges sur la méthode de travail entre la nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine et les acteurs du territoire et aussi d'ouvrir le débat sur les orientations en matière de logements, d'activité économique, de mobilité, d'énergie, de gestion de l'eau, d'animations et d'usages du territoire... Les réflexions visent également à partager les innovations et expérimentations aujourd'hui mises en œuvre à la Cité Descartes avec d'autres territoires, à Marne-la-Vallée comme ailleurs, en France ou à l'international. Ouvert, bienveillant et ingénieux ne sont pas de vains mots. •

LE BIM EN 10 QUESTIONS

Jean-Baptiste Rey est directeur général adjoint d'EPAMARNE/EPAFRANCE depuis mai 2015. En parallèle, il est président du Conseil d'orientation du Mastère spécialisé BIM de l'ENPC/ESTP, l'un des 2 mastères dédiés à cette nouvelle technologie constructive en France.

VOUS ALLEZ TOUT SAVOIR SUR LE BIM

BIM, cela signifie quoi ?

BIM vient de l'anglais Building Information Modeling qui se traduit par Modélisation des Informations Bâtiment. Le terme bâtiment ici est générique et englobe également les infrastructures. Mais le BIM, c'est surtout des méthodes de travail et une maquette numérique 3D qui contient des données intelligentes et structurées.

Et CIM et LIM ?

Le CIM, ou City Information Modeling, étend les vertus du BIM à l'échelle de la ville. On modélise non seulement les bâtiments mais aussi les réseaux, la voirie, les mobilités, les trames vertes et bleues... tout ce qui constitue l'organisme de la ville. Et avec le LIM, Landscape Information Modeling, on modélise le paysage et ses éléments naturels y compris à l'intérieur du sol pour le système racinaire par exemple.

Qui utilise cet outil ?

Tous les acteurs de la conception, de la réalisation et de l'exploitation d'une construction, autrement dit tout le monde, l'ensemble des parties prenantes, à toutes les phases d'un projet. C'est là que se situe l'intérêt et la performance de l'outil qui est une plateforme d'informations partagées et actualisées.

Pour faire quoi ?

Pour avoir une vue précise du projet dans sa globalité aussi bien que dans les détails. Pour mutualiser toutes les informations techniques et réglementaires, comprendre les interactions, phaser les interventions, vérifier les conformités... La maquette numérique instaure lisibilité et confiance jusqu'au-delà de la livraison grâce au carnet numérique d'entretien.

Du côté des collectivités, les 44 communes de notre périmètre d'intervention disposeront bientôt d'un support unique avec traçabilité des informations. Elles pourront ainsi mettre en œuvre plus aisément des actions de concertation, de gestion ou de construction de smart grids.

Quels avantages, quels bénéfices ?

L'usage du BIM facilite les processus de conception, de construction et d'exploitation des ouvrages, de la livraison jusqu'à la déconstruction. Naturellement, cette sécurisation permet de mieux maîtriser les coûts de sortie. Nous visons dès cette année, grâce au BIM, une réduction du coût des travaux de 5 à 10 %.

Quels coûts, quels risques ?

Très honnêtement, je n'en vois pas. On pourrait croire que le numérique est forcément un facteur de standardisation mais il s'agit en réalité d'un outil ouvert, souple, contributif, qui se met au service d'un projet. Et je m'exprime aussi en tant que président du Conseil d'orientation du Mastère BIM de l'École des Ponts ParisTech et de l'ESTP, une formation qui n'hésite pas à réinterroger les techniques nouvelles et émergentes.

Une innovation incontournable ?

Oui, le bâtiment et l'aménagement opèrent incontestablement leur transition numérique. Avec BIM Cities Alliance et la Caisse des dépôts et consignations, nous avons lancé fin 2016 un appel à contributions pour développer un démonstrateur BIM pour les territoires. En 6 semaines nous avons reçu plus de 180 manifestations d'intérêt de la part de start-up, de grands groupes, de collectivités et du monde académique. Il y a une énorme attente.

Un vrai outil partagé ?

L'ensemble des acteurs et notamment les TPE et PME,



Campus Descartes : ENPC, Ecole des Ponts ParisTech & ESTP, Ecole Spéciale des Travaux Publics, du bâtiment et de l'industrie (bâtiment Carnot).

© Epamarne / Architectes : Châquet & Morel / Epamarne : Jean-Charles Buis / photo : Antoine M. Sarrailier

très nombreux dans la filière, se sont approprié l'outil ou sont en train de le faire. Du côté des collectivités, les 44 communes de notre périmètre d'intervention disposeront bientôt d'un support unique avec traçabilité des informations. Elles pourront ainsi mettre en œuvre plus aisément des actions de concertation, de gestion ou de construction de smart grids.

Un outil prédictif ?

La modélisation nous met en capacité de prendre des engagements et notamment sur la question des coûts de fonctionnement, ce qui est capital pour les collectivités.

Par exemple, avec Enedis à Noisy-le-Grand, la mise en place d'une gouvernance spécifique permet d'envisager une économie de 10 % sur la facture énergétique à l'échelle du quartier. Le CIM aide à décider du meilleur réseau et permet d'appréhender les usages de consommation.

100 % BIM, un objectif crédible ?

Bien sûr ! Nous nous sommes lancés dans le BIM en 2015 et en 2016, 100 % de nos consultations logements étaient déjà réalisées en BIM. L'essor des nouvelles technologies dans ce secteur, comme ailleurs, est extrêmement rapide, il s'agit bien d'une révolution. •

POUR ALLER PLUS LOIN

Création de la SPLA-IN Noisy-Est

Afin de favoriser les partenariats public/public durables entre l'État et les collectivités, le projet de loi relatif au statut de Paris définitivement adopté le 16 février 2017 prévoit la création de Société Publique Locale d'Intérêt National (SPLA-IN). Désormais, l'État et les Établissements publics d'aménagement (EPA) peuvent créer, avec au moins une collectivité ou un groupement de collectivités, ce nouveau type de société. Elles permettent notamment d'intervenir en matière d'aménagement.

POURQUOI UNE SPLA-IN AVEC NOISY-LE-GRAND ?

L'arrivée de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express à Noisy-Champs en 2024 accélère la mue de l'est parisien. Parmi les premières lignes du nouveau métro mises en service, elle abolit les frontières territoriales. Quand les échanges sont facilités et que les temps de trajet se réduisent, c'est toute une dynamique qui s'enclenche et l'attractivité du territoire qui se renforce. Avec 150 000 voyages prévus par jour, la gare de Noisy-Champs va devenir un des hubs majeurs du Grand Paris.

Située à proximité de zones commerciales, de logements et de bureaux, la gare participe au développement de Noisy-le-Grand. Dans le cadre de l'aménagement des espaces publics autour de la future gare, EPAMARNE conduit une opération d'aménagement à Champs-sur-Marne, sur des emprises foncières contiguës au territoire de Noisy-le-Grand.



Les Hauts de Nesles / Cité Descartes à Champs-sur-Marne à la lisière de Noisy-le-Grand : chantier de la SGP le long du boulevard du Ru de Nesle.

Le projet d'aménagement du secteur du pôle gare de Noisy-Champs revêt ainsi un caractère stratégique et les enjeux urbains à traiter du côté de Noisy-le-Grand sont complexes. C'est pourquoi, au travers de la SPLA-IN, la ville a souhaité disposer d'une structure dédiée, identifiée et réactive. Cette SPLA-IN met en place un cadre partenarial cohérent entre la commune et EPAMARNE et garantit la prise en compte des orientations d'aménagement définies dans le plan local d'urbanisme et issues de la concertation. Lors du premier conseil d'administration de la SPLA-IN Noisy-Est, qui s'est tenu le 28 décembre 2017, Brigitte Marsigny a été élue à la présidence et Jean-Baptiste Rey à la direction générale. Le traité de concession d'aménagement (TCA) avec Noisy-le-Grand a été quant à lui signé le 29 décembre 2017.

Décryptage de la Convention Disney

En 1987, était signée la Convention liant l'État, la région Île-de-France, le département de Seine-et-Marne, la RATP, EPAFRANCE et la Walt Disney Company. Avec la création d'EPAFRANCE naissait le IV^e secteur d'aménagement de Marne-la-Vallée alors dénommé « les Portes de la Brie » et rebaptisé depuis Val d'Europe. En 2010, ce partenariat tout à fait unique en France à cette échelle, a été prolongé jusqu'en 2030 afin notamment de développer Villages Nature® Paris, concept d'éco-tourisme inédit mené par Euro Disney et Pierre & Vacances Center Parcs. Aujourd'hui le succès du Val d'Europe est évident : près de 34 000 habitants y vivent, à terme ils seront

plus de 60 000, il est devenu la 1^{re} destination touristique européenne, le 2^e pôle hôtelier d'Île-de-France avec près de 10 000 chambres d'hôtel et l'un des plus grands centres franciliens pour le shopping avec ses deux centres commerciaux, Val d'Europe et La Vallée Village, qui accueillent chaque année quelque 18 millions de clients.

Comment fonctionne ce partenariat ? EPAFRANCE achète les terrains, les viabilise et dessine la ville. Puis l'Établissement public vend ces terrains à la société Euro Disney Associés SCA qui confie à des promoteurs la réalisation des projets immobiliers. Euro Disney joue ainsi le rôle de développeur.



Serris & Chessy : Centre urbain du Val d'Europe / ZAC des Studios et des Congrès : Les chantiers du quartier nouveau des Studios situé dans le prolongement de la rue d'Ariane (Quartier de la Gare).

Cité Descartes, le quartier des affaires de la ville durable

Identifié par l'État dès 2009 comme l'un des 9 territoires de projets du Grand Paris, le cluster est un pôle de référence à rayonnement international dans les domaines de la conception, de la construction, de l'ingénierie et des services dédiés à la ville durable. Cette effervescence s'incarne dans le D-Cube Paris, projet qui fédère l'ensemble des acteurs locaux autour de nouvelles activités, créatrices de valeur et d'emplois. La Cité Descartes s'impose aujourd'hui comme le pôle tertiaire de référence de l'est parisien et ambitionne de devenir un centre stratégique de la région capitale. Avec 25 % de la R&D française dédiée à la ville durable, elle constitue aujourd'hui le 1^{er} pôle universitaire de l'est de Paris avec 18 000 étudiants, 3 000 enseignants et chercheurs. Elle accueille l'UPEM (Université Paris Est Marne-la-Vallée), une quinzaine de grandes écoles - École des Ponts ParisTech, ESIEE, École d'architecture de la Ville et des Territoires, École d'Urbanisme de Paris - plus de 50 laboratoires de recherche, un FabLab, un incubateur d'entreprises innovantes, une pépinière d'entreprises ainsi qu'un quartier d'affaires de plus de 350 entreprises. •

VOIR MARNE-LA-VALLÉE

Bertrand Vacarisas est photographe et vidéaste. Il travaille sur la ville, sur la musique et, plus largement, l'art et le spectacle vivant. EPAMARNE, qui s'est engagé dans une démarche en faveur de l'Art dans la Ville, lui a laissé carte blanche.

Nous sommes au 1^{er} sous-sol où les travaux sont presque finis. Graphiquement, j'aime beaucoup cette photo, très composée. Mais c'est toujours le quotidien des gens qui m'intéresse : les conditions météo mettaient ce responsable de la sécurité dans une urgence permanente. Chaque installation est calculée au millimètre, rien n'est laissé au hasard, c'est extrêmement impressionnant. Ils construisent pour des milliers de gens qui viendront bientôt garer leur voiture sans se douter du travail que cela représente.

C'était en janvier, il pleuvait énormément. Nous sommes dans les travaux au croisement des lignes 15 et 16 du Grand Paris, au 3^e sous-sol d'un futur parking. Chaque matin pendant 2 heures, les ouvriers commencent par évacuer la boue... L'atmosphère est à la fois chaotique, pharaonique, titanesque. Il faut imaginer le vacarme des pelleteuses, des norias de camions. Sur cette photo, dans cette ambiance gigantesque, les travailleurs et les engins apparaissent tout petits, comme des Playmobil®.



© Epamarne / photos : Bertrand Vacarisas



Ici, on voit la boue qu'il faut déblayer chaque jour. Ils se disent bonjour mais on pourrait croire que l'un aide l'autre à sortir du véhicule. C'est le côté humain qui m'intéresse, la photo offre un contrepoint au chantier grandiose du futur métro et des quartiers alentour. Cette boue était une horreur pour eux, dans la difficulté d'un chantier aux incessantes contraintes, toujours sous pression. Je voulais montrer les hommes au travail.

© Epamame / photos : Bertrand Vacarisas

Chantier de la gare Noisy-Champs de la ligne 15 sud du Grand Paris Express.



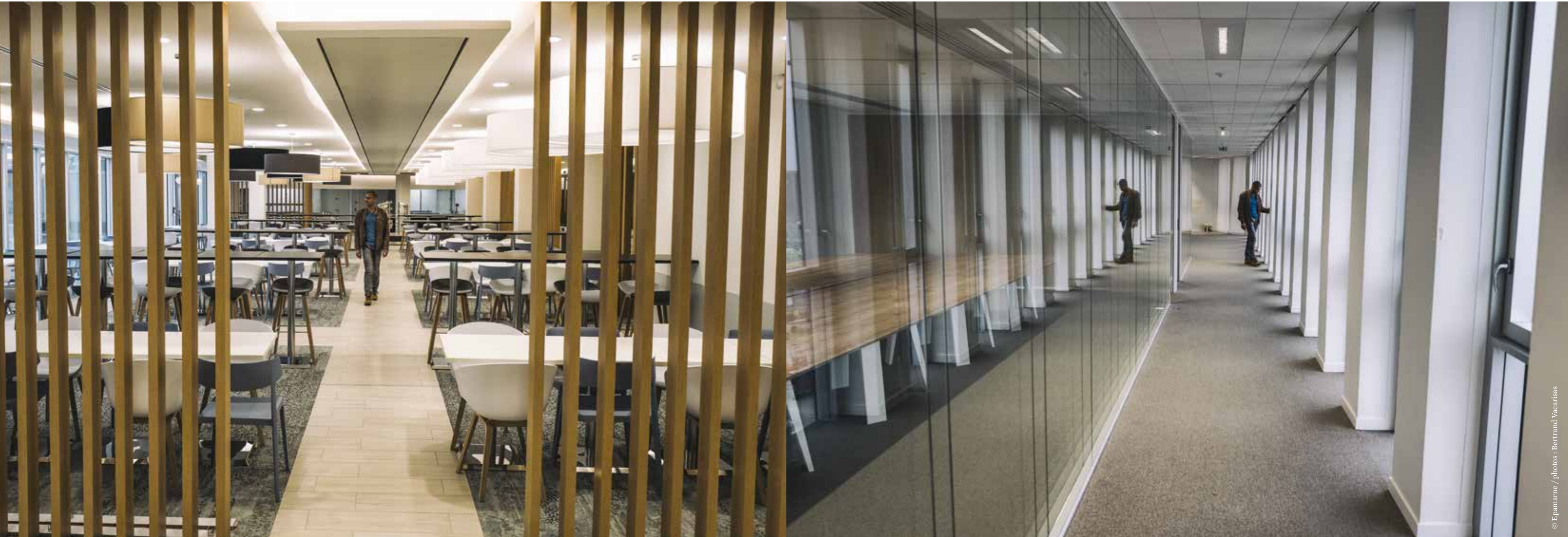
Ces tuyaux apportent du béton. On entend toujours le bruit des machines, des moteurs, les alarmes des signaux de recul. Chacun porte en permanence un instrument de contrôle des gaz. C'est vraiment une lutte incessante, des imprévus en permanence, des urgences, une forme de combat contre les éléments. Au bout d'une heure j'avais vraiment le tournis. C'était bien pour moi d'avoir un regard en surplomb pour sortir du gigantesque et arriver au détail de ces personnes.

Chantier de la gare Noisy-Champs de la ligne 15 sud du Grand Paris Express.



Nous sommes à la Cité Descartes, au pied de la future gare du métro. J'ai demandé au responsable du chantier de prendre ces escaliers qui s'enfoncent ensuite sous terre, sur plusieurs étages. Il avait d'ici un vrai point de vue sur les travaux. Auparavant il était, comme d'habitude, en train de faire un tour d'inspection du chantier et, même-là, il reste toujours au téléphone.

Gare de Noisy-Champs, nouveau siège social de la CASDEN Banque Populaire.



C'était juste avant l'arrivée des 400 salariés qui se sont installés dans le nouveau siège social, nous sommes dans la cantine où ils déjeuneront tous les jours. Le mobilier venait d'être livré. Cet homme était là dès le début du projet et il en faisait le tour pour la dernière fois, un peu comme s'il avait encore les clés du château. Cet endroit est bien pensé. Dans la journée on pourra venir y boire un café, brancher son ordinateur, s'installer pour travailler.

Nous sommes au dernier étage du bâtiment. Ce qui m'intéressait ici c'est la perspective, les reflets. À droite, les larges fenêtres donnent sur le chantier du futur métro. À gauche, des baies vitrées, de grandes salles de réunion. Tous les espaces sont modulables, les murs se déplacent et sont rétractables. C'étaient des lieux vides mais ils accueillent désormais énormément de passage et de vie.

Ce n'est pas un lieu évident à photographier, cet espace est très vide et sera bientôt entièrement rempli de machines. J'ai recherché avant tout le côté graphique de cette image qui ne pourra jamais plus être refaite. Le site est ultra-sécurisé, c'est un privilège d'avoir pu y entrer. Ce monsieur était extrêmement fier de me montrer l'endroit, il me parlait des économies d'énergies, de la réutilisation de la chaleur pour chauffer leurs bureaux.



© Epamarne / photos : Bertrand Vacarissas

Cité Descartes, cluster de la ville durable, ESIEE - École d'ingénieurs
dont les travaux s'inscrivent dans 3 grands domaines : Ville durable, Santé et société.



Nous sommes dans un laboratoire, à l'entrée de la salle blanche, entièrement stérile. J'ai dû nettoyer entièrement mon appareil, y compris les optiques. Pour entrer ou sortir, cela prend à chaque fois 10 minutes. Le plus compliqué c'est l'hyperventilation, de porter un masque sur le nez et la bouche. Chacun est muni d'un badge pour contrôler les entrées et sorties. C'est vraiment cela le quotidien du métier de chercheur et, comme dans toutes ces photos, c'est vraiment le quotidien qui m'intéresse.



On voit ici une salle anti-UV qui baigne en permanence dans une lumière orangée. Cette couleur s'ajoute à la tenue, aux bottes, au masque et à l'hyperventilation. Tout est aseptisé et carré. C'est une atmosphère presque irréelle, tout à fait lunaire. Je voulais montrer cet univers de la recherche, ce monde du travail qui, comme le chantier, répond à des contraintes très fortes.

Noisiel, résidence étudiante Le Lizard II abellisée Bâtiment Bas Carbone (BBCA).



Évidemment je voulais travailler la présence du bois mais aussi donner à voir la personne qui travaillait dans le bâtiment. Sur la première image, on est dehors, on sent vraiment le bois puis, dans la deuxième image, on peut plonger à l'intérieur avec lui, se retrouver dans la réalité du chantier. Les deux photos se répondent bien. La deuxième parle d'elle-même sur la difficulté de ce métier, il y a de la fumée, de la poussière, encore une fois c'est une véritable lutte qui prend de l'énergie et du temps.



© Epamarne / photos : Bertrand Vacarisas

Noisiel, Ferme du Buisson - La médiathèque.



Nous sommes samedi après-midi entre 15 et 16 heures. La médiathèque est vraiment très belle. Beaucoup de jeunes viennent y travailler. Ils prennent des livres, déambulent, parlent tranquillement. Ils se sont approprié le lieu avec respect. Chacun trouve sa place dans ce petit monde, les enfants ont un espace en bas. L'ambiance est naturelle, c'est pour cela que j'aime cette photo.

Noisiel, Ferme du Buisson - Scène Nationale - Patrice Thibaud de la troupe de théâtre Franito.



C'est le soir, je venais voir la répétition de la troupe. J'ai capté dans la loge un moment de préparation et d'intimité, quand le comédien met sa perruque avant de rentrer sur scène. C'était un spectacle familial, pour la jeunesse, j'ai assisté au filage et c'était vraiment très marrant.



C'est une fin de matinée, le week-end. C'est agréable de voir des enfants venir faire du poney. Parents et enfants avaient l'air apaisés, il neigeait dehors et tout était blanc, c'était comme une bulle. Je voulais restituer cette atmosphère de tranquillité. Sur cette photo, l'enclos disparaît dans le jeu entre le cheval, la lumière qui entre, le soleil...

Vaires-Torcy, base de loisirs régionale - centre équestre de l'UCPA.

© Epamarne / photos : Bertrand Vacarisas

Bussy Saint-Georges, Esplanade des Religions, classée au patrimoine religieux de l'Unesco.



Je trouvais étonnante cette Esplanade des Religions qui crée la rencontre si ce n'est la mixité. Ce dimanche matin, je ne savais pas du tout où j'allais arriver mais je me suis senti très libre de photographier. Dans ce temple bouddhiste, j'ai ressenti une atmosphère très étrange, on pourrait être ailleurs, très loin en Asie. C'est une femme qui préside cette cérémonie qui débute par une dizaine de minutes de musique et de chants. J'aime voir, sur cette photo, les reflets de la calligraphie sur le marbre du sol.

Je me suis rapproché de cette assemblée de femmes et d'hommes, tous habillés de noir, très concentrés sur leurs travaux d'écriture. Pendant une heure, ils travaillent dans le silence le plus complet. Malgré cette atmosphère studieuse, ils m'ont accueilli de façon très bienveillante. La cérémonie est privée mais on croise de nombreuses personnes qui se baladent dans le temple ou vont au restaurant juste à côté. C'est une bulle mais elle n'est pas fermée.

Val d'Europe, Chessy : maison d'architecte, structure bois.



Nous sommes dans une maison d'architecte en structure bois, à Chessy, dans un nouveau quartier très différent de Montévrain. Je m'attendais... Je ne sais pas à quoi, mais à tout autre chose, sans doute par rapport à la structure bois. On sent immédiatement que cette famille s'est construit la maison de ses rêves. La femme est architecte d'intérieur, je l'imagine rentrant quand les enfants sont avec leur bouée dans la piscine intérieure. C'est un espace de cocooning dans un nouveau quartier.

© Epamarne / photos : Bertrand Vacarisas

Montévrain, écoquartier organisé autour d'un parc de 20 hectares et d'un cœur agro-urbain



Nous sommes dans un quartier en construction, il y a des bâtiments en chantier, des grues partout. Une école est déjà ouverte, c'est un futur lieu de vie. Quai 36 a profité de ces travaux pour que l'art entre dans ces nouveaux quartiers. J'ai trouvé intéressante la confrontation entre l'œuvre et la personne en train de travailler juste au-dessus. Proposer l'art ici de manière totalement gratuite, c'est une démarche qui me touche.



Val d'Europe, centre commercial.

Nous sommes dans la nouvelle partie du centre commercial, inaugurée en 2017. On sent la vie économique battre à plein, il y a énormément de boutiques. Le travail architectural est remarquable, on aperçoit la verrière, réplique des pavillons Baltard, et le grand hall avec ses espaces très larges, très généreux. La lumière du jour est partout. Mais je voulais photographier autre chose, capturer le mouvement du quotidien à travers le regard fixe des mannequins, immobiles comme des témoins.



Val d'Europe, Gare TGV - Marne-la-Vallée Chessy.

La gare TGV n'est pas le lieu le plus évident à photographier. Avec le traitement graphique des escaliers, j'ai voulu travailler sur le mouvement, sur le passage, sur le flux de ces personnes qui montent et descendent. Il y a un mélange de voyageurs qui viennent prendre leur train et de touristes qui viennent pour un séjour chez Mickey. Cet endroit est une passerelle de gens qui vivent ou qui passent.

Les photographies de Bertrand Vacarissas, originales et sans figure imposée, sont à l'image de Marne-la-Vallée : on y observe la diversité remarquable d'un territoire où se croisent enfants et personnes âgées, habitants, travailleurs et touristes. Les lieux de culture côtoient des laboratoires d'exception, les sièges sociaux s'installent près des hubs de transport, commerces, cafés et restaurants animent les centres villes. Ces images révèlent également le dynamisme et l'attractivité du territoire : la construc-

tion d'infrastructures et d'équipements se place au service des habitants et des entreprises. Le résultat est là avec par exemple des sièges sociaux qui choisissent de rester sur le territoire pour bénéficier de sa vitalité et de son exceptionnelle desserte par les transports. Le métier d'aménageur consiste à gérer des chantiers complexes mais aussi à inventer une ville où chacun, quelles que soient ses aspirations, trouve sa place et peut s'épanouir. •

BÂTIR LA VILLE

Grand entretien avec Alexandre Chemetoff

Smart ! La ville intelligente

Bio ! La biodiversité en ville

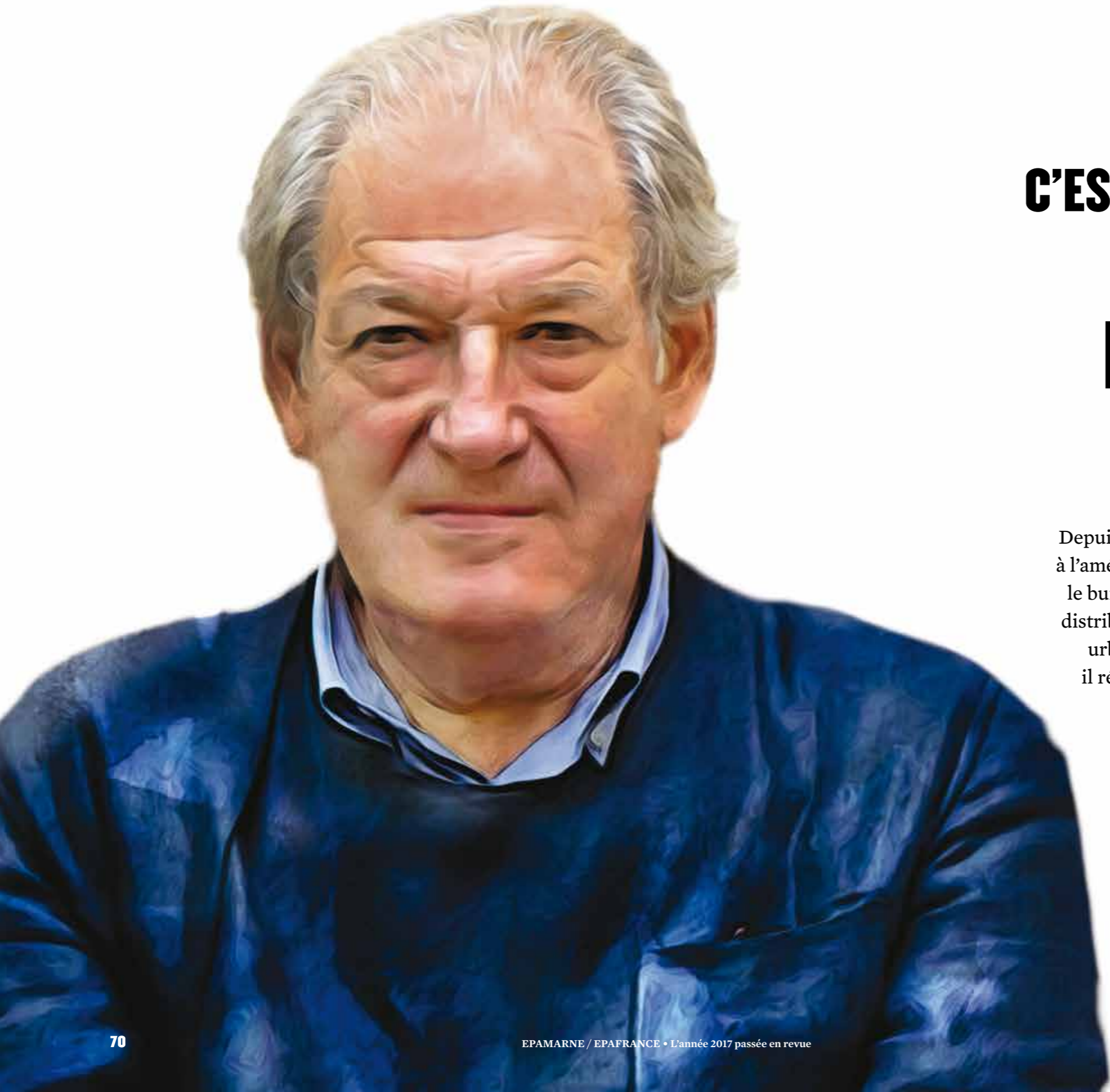
Écolo ! La ville éco-construite

Les 3 petits cochons à l'ère de la ville durable

Pour aller plus loin



Quartier Le Sycomore à Bussy Saint-Georges : Le skatepark dans le Parc du Génitoy.



**CE QUI EST DURABLE,
C'EST DE RÉINVESTIR UN TERRITOIRE
DANS SA DIVERSITÉ,
DANS SES SUBTILES DIFFÉRENCES**

GRAND ENTRETIEN AVEC ALEXANDRE CHEMETOFF

Depuis 1975, Alexandre Chemetoff exerce une activité polytechnique dédiée à l'aménagement du cadre de vie. Il compose, projet après projet, une équipe, le bureau des paysages, à la manière d'une troupe dans laquelle les rôles se distribuent en fonction des exigences, du contexte et du terrain, conjuguant urbanisme, paysage et architecture. Avec son expérience de praticien, il réinterroge ici, quitte à la bousculer, la notion même de Ville durable.

La ville durable est-elle un oxymore ?

« Ville durable » est déjà une expression datée, d'ailleurs je ne l'emploie jamais. La Ville durable et son cortège d'écoquartiers, d'immeubles à énergie positive, me font penser aux panneaux qui, à l'entrée des agglomérations, dans les années soixante, en vantaient les mérites. On y voyait le nom de la ville associé à « sa » piscine patinoire, « sa » zone industrielle et « son » grand ensemble. Les écoquartiers sont pour la plupart, une forme contemporaine de nos anciens grands-ensembles. Ils seront sans doute bientôt considérés comme des objets urbains périmés datant de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e. La ville durable se veut une invitation à produire une ville vertueuse du point de vue de l'environnement et de l'étalement urbain mais elle a un défaut : elle suppose par antiphrase que les autres villes et les autres parties de la ville, ne seraient, elles, ni durables, ni vertueuses.

Or, depuis toujours, denses et agréables à vivre, de Rome à Paris, de San Francisco à New York, les villes que nous aimons, sont durables. Leurs rues où passaient des chevaux, sont aujourd'hui sillonnées par des voitures et parcourues par des vélos. Leurs tissus, y compris ceux des faubourgs, se sont prêtés de façon remarquable aux mutations et aux changements de mode de vie. Depuis longtemps on y pratique des formes durables d'architecture, des anciens entrepôts deviennent des musées et des immeubles d'activité sont transformés en lofts.

Si l'on aborde la question sous l'angle de la consommation d'énergie des bâtiments, c'est autre chose. Il s'agit alors de mesurer des performances, comme on le ferait, s'agissant d'une voiture qui contrairement au logement, est un bien de consommation périssable. Je n'ai évidemment rien contre l'amélioration des performances environnementales, mais la ville est d'abord un enjeu culturel et démocratique. On ne saurait en apprécier les qualités

au simple respect d'un cahier des charges, fût-il environnemental. La performance doit-elle devenir l'alpha et l'oméga d'une architecture et d'un urbanisme attentif à l'environnement ? J'en doute, et on ne me fera pas prendre une tour, dont les fenêtres ne s'ouvrent pas, pour un modèle vertueux de la ville durable !

On parle beaucoup de la nature en ville, de l'agriculture urbaine...

Cela pose surtout la question de la campagne. La région parisienne a toujours été productive. Il y avait des maraîchers à Pierrefitte et à Saint-Denis, des pêches à Montreuil, des asperges à Argenteuil. Il ne s'agit pas d'un retour à la « nature » mais d'une démarche culturelle ou culturelle, ce qui est à peu près la même chose. N'oublions pas que la campagne nous est indispensable, tout simplement parce qu'elle nous nourrit. Le lien entre ville et campagne est essentiel, c'est une relation fondatrice déterminante. La consommation de terres agricoles pour étendre l'urbanisation est une véritable hérésie, un acte criminel. Il faut réintroduire de la diversité sur les terres, que ce soit pour les cultures vivrières ou l'élevage. Il y a clairement un problème de prise en main de l'équilibre

entre ville et campagne à l'échelle régionale. L'intégrité et la qualité du paysage nourricier devrait être un investissement prioritaire de la ville. Il est urgent que les villes veillent sur les campagnes qui les entourent. Mais cultiver des fraises sur les toits des immeubles, c'est au mieux une plaisante distraction, au pire un simulacre, mais certainement pas un substitut.

Quel urbanisme, quelle architecture sont alors souhaitables ?

Il faut travailler partout à partir de ce qui est déjà-là, y compris dans les villes nouvelles. Tous les territoires gagnés par l'urbanisation et en particulier au XX^e siècle, devraient être réaménagés en s'interdisant de partir à la conquête de terres nouvelles. Ce qui est durable, c'est de réinvestir un territoire dans sa diversité, dans ses subtiles différences. On ne peut s'abstraire du lieu, des conditions climatiques, du paysage, de l'environnement dans lequel on se trouve. On ne devrait pas construire de la même façon à Marseille, Lille, Strasbourg ou Dijon. Pour le vin, on parle de terroir plutôt que de territoire. Même si le terme paraît un peu « réac », je l'adopterais volontiers s'agissant d'urbanisme et l'architecture. La tentation régionaliste est

ambiguë, mais la perte de tout repère provoque une inquiétude que l'on aurait tort de ne pas prendre en considération. Il n'y a pas, de mon point de vue, de projets qui puissent s'abstraire de l'histoire, de l'existant. Tout, alors, est une question de transmission et d'héritage. À Marne-la-Vallée, il serait intéressant de remettre les pas dans les pas, revenant sur ce qui a été fait pour le revisiter, le transformer, tirant avantage de toutes les situations pour imaginer de nouveaux habitats. Les grandes emprises de stationnement, les centres commerciaux constituent les ressources de la ville de demain, à partir desquelles il faudrait densifier la ville plutôt que de l'étendre. On peut ainsi se servir de tous les héritages et aussi de ceux de la ville industrielle. Le projet que nous avons réalisé dans l'Île de Nantes, dans les anciennes neufs de la Loire, parcourues par l'éléphant, révèle les mémoires contrastées de la ville, les anciens chantiers navals comme la végétation subspontanée des bords de Loire. La Comédie de Saint-Etienne s'est installée dans une ancienne usine. Une école, une crèche et des ateliers ont été aménagés dans la Manufacture d'armes désaffectée. L'Agence d'urbanisme de Nancy a pris place dans les anciennes écuries

des abattoirs. À Bègles, la Cité numérique se glisse dans les murs du centre de tri postal en métamorphosant un bâtiment de 25 000 m² construit en 1978. Ce qui est intéressant dans ces exemples, c'est de penser la programmation en fonction de chaque lieu. Le dialogue entre le programme, le site et le projet, produit une esthétique de notre temps, à la fois attentive et économe.

Quand on travaille sur sa transformation, le tissu urbain offre une résistance bénéfique. Les riverains, les habitants peuvent par exemple s'opposer à la densification de leur quartier. Mais cette difficulté nous tient éloignés de la tentation totalitaire de toute entreprise idéale qui ferait table rase du contexte et du passé. Les difficultés qu'opposent aux initiatives les lieux et ceux qui les habitent sont salutaires, elles empêchent les solutions les plus extrêmes, favorisant les choix relatifs. La confrontation avec l'existant est une garantie démocratique. La transformation oblige à se poser des questions, l'aménagement devient alors un enjeu culturel. Je le répète, en toutes circonstances et en toute situation, il faut partir de l'existant et, en le revisitant, construire et aménager la ville sur la ville. •

Le dialogue entre le programme, le site et le projet produit une esthétique de notre temps, à la fois attentive et économe.

SMART ! LA VILLE INTELLIGENTE

Pour EPAMARNE, chaque opération d'aménagement est l'occasion de faire la démonstration que l'urbain fait partie intégrante de l'environnement. Cette philosophie de l'aménagement conduit à fabriquer une ville durable, résiliente, inclusive, productive et bienveillante. Il est désormais prioritaire de préparer le territoire aux grands défis environnementaux et climatiques. Comment ? Par exemple, en diminuant la consommation énergétique des bâtiments et plus largement des villes.

À la Cité Descartes, le cluster de la ville durable, se conçoit en théorie dans les laboratoires ce qui se voit en pratique sur le terrain. Les experts de l'aménagement, de la construction, du numérique, de l'énergie, des services urbains s'associent aux collectivités locales de Marne-la-Vallée. Le public et le privé font alliance pour expérimenter, déployer, évaluer technologies et nouveaux services urbains. Les innovations sont conçues et testées avec les usagers et les habitants afin de proposer des solutions appropriables, répondant à des attentes et des besoins concrets.

La biodiversité en thèse

EPAMARNE, le CSTB et le Muséum national d'Histoire naturelle ont noué fin 2016 un partenariat sur trois ans pour développer - à travers une thèse - une méthodologie pour évaluer les interactions entre les systèmes urbains et la biodiversité. L'originalité du projet de recherche est son caractère hybride, qui vise à faire converger l'approche ex situ basée sur l'analyse du cycle de vie - jusqu'ici non localisée précisément dans le temps et l'espace - et l'approche in situ du diagnostic écologique associé à un espace déterminé. L'objectif pour EPAMARNE, qui cofinance cette thèse, est de disposer d'outils d'aide au choix pour privilégier les scénarios de construction les plus favorables à la biodiversité.



Campus Descartes : Abords de l'Equipex Sense-city (laboratoire de la ville durable : mini ville climatique) et du bâtiment Coriolis (École des Ponts Paristech).

Stratégie full BIM

En 2015, EPAMARNE initiait sa stratégie BIM. Dès 2016, 100 % des consultations logements étaient lancées en BIM. Des partenariats sont noués avec le CSTB et le mastère BIM de l'ENPC et de l'ESTP. Avec BIM Cities Alliance et la Caisse des dépôts et consignations, un démonstrateur BIM à l'échelle du territoire est engagé. Le BIM s'échappe hors les murs avec le CIM et le LIM.

Descartes 21

Le consortium Descartes 21, projet lauréat du DIVD Démonstrateur Industriel pour la Ville Durable, est entré en 2017 dans la phase d'expérimentations « quick wins ». Au programme : vélos électriques et leurs bornes mobiles de recharge solaire, radiateurs numériques, plateforme de données urbaines pour faciliter la cyclabilité en ville... Les solutions ayant fait la preuve du concept seront industrialisées entre 2018 et 2020 et ont vocation à faire la démonstration de leur reproductibilité ailleurs en France et dans le monde.

IntenCité Descartes

À la suite de l'appel à projets Écocité 2, Linkcity va réaliser, au cœur de la Cité Descartes, un programme immobilier mixte de plus de 30 000 m². Véritable démonstrateur urbain, il valorisera le foncier situé à proximité de voies ferrées du RER A. Le projet apporte des solutions pour optimiser le confort des usages urbains, telles que des façades innovantes (panneaux perforés avec laine minérale et parapluie, traitement des sous faces des balcons et loggias), des dispositifs anti-vibration ou des modélisations acoustiques au niveau de l'îlot. •

BIO !

LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

Parce que les deux tiers de l'humanité seront urbains en 2030, la ville n'a pas d'autre choix que de s'intégrer avec légèreté dans l'écrin des grands écosystèmes naturels. Au plus grand bénéfice de la qualité du cadre de vie. La bio-urbanité qui guide la stratégie d'aménagement de Marne-la-Vallée découle de la conviction - mieux de la certitude - que la ville a un rôle majeur à jouer pour relever le défi climatique et protéger l'environnement.



Depuis leur création EPAMARNE et EPAFRANCE conduisent tous leurs projets d'aménagement urbain avec un niveau élevé d'excellence environnementale. Ce positionnement, précurseur pour un aménageur, s'est appuyé sur les modèles scandinaves et sur les caractéristiques géographiques du grand plateau briard. Marne-la-Vallée a ainsi valorisé ses atouts naturels exceptionnels : la Marne au nord, un vaste domaine boisé et forestier qui couvre 20 % du territoire et une nature très présente : 8 000 hectares d'espaces ouverts, agricoles ou boisés, soit 37 m² par habitant, contre 14 à Paris.

Aujourd'hui, les EPA vont plus loin. En partenariat avec le CSTB et le Muséum national d'Histoire naturelle ils développent une méthodologie d'analyse en amont du projet urbain qui permet non seulement de préserver la biodiversité mais plus encore, de l'améliorer et de l'amplifier. Des démarches nouvelles ont

également été adoptées pour le développement de l'agriculture urbaine et la structuration de filières agricoles bio locales. Par ailleurs, la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain a entraîné la protection des espaces naturels agricoles sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. À Marne-la-Vallée, chaque commune dispose de parcs préservant les continuités écologiques des trames vertes et bleues. La « chaîne des lacs » du Val Maubuée prouve qu'un paysage de qualité offre des usages variés, de détente, de sport ou de loisirs. Autre exemple de volontarisme : le schéma de cohérence et d'orientation paysagère (SCOP) adopté par la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne, devenue chef de file du réseau Euroscapes chargé de promouvoir la gestion des paysages et des espaces verts urbains et péri-urbains européens.

Trames vertes et bleues

Dès les années 1980, EPAMARNE aménageait des trames vertes et bleues à Marne-la-Vallée reliant 58 plans d'eau, 8 000 hectares de nature dont 2 000 ouverts au public. Dans les jardins et liaisons arborées, la création de noues participe à la lutte contre les îlots de chaleur et intègre le réseau des continuités écologiques..

Locavore

Au cœur de l'écoquartier de Montévrain prend place une parcelle d'agriculture urbaine de 19 hectares. Les cultures, essentiellement maraîchères, n'ont rien d'anecdotique : le projet lauréat d'Écocité 2 Ville de Demain explore notamment l'auto-suffisance, la résilience et la diversification des territoires.

Bio-urbanité

En plaçant la biodiversité au rang n°1 de ses priorités, EPAMARNE se projette à 50 ou 100 ans. La bio-urbanité voit plus loin encore. Elle considère l'enjeu environnemental comme une opportunité positive, celle de services mutuels rendus entre ville et nature. La bio-urbanité c'est l'art de concevoir les bâtiments et les espaces publics comme les maillons de corridors écologiques et d'habitats naturels.

Écoquartiers

Tous les projets d'aménagement de Marne-la-Vallée s'appuient sur les grands fondements des écoquartiers : intensification urbaine qui intègre la notion de « ville des courtes distances », favorise l'usage des transports en commun et des mobilités douces, vise la meilleure performance énergétique et la plus grande sobriété environnementale. En 2017, les écoquartiers de Montévrain et Le Sycomore à Bussy Saint-Georges se sont engagés dans la labellisation ÉcoQuartier.

Économie circulaire

Le développement durable est synonyme d'économie circulaire, seule capable de transformer le déchet en ressource dans une logique de perpétuel renouvellement. À la Cité Descartes, la recherche travaille sur des innovations de rupture dans le secteur de l'aménagement tels que la carbonatation du béton ou l'extraction et la séparation des matériaux d'anciennes chaussées.

Nature en ville

Pour sa première opération menée en concession d'aménagement (TCA), EPAMARNE a placé la biodiversité au cœur du développement urbain. La ZAC des Coteaux de la Marne à faible empreinte carbone offrira un biotope favorable au retour de 22 espèces protégées, oiseaux, insectes et petits mammifères. Les permis de construire ont été déposés au printemps 2017. Torcy va retrouver le lien avec ses berges et réinventer la relation entre la nature et la ville. •

ÉCOLO ! LA VILLE ÉCO-CONSTRUITE

La recherche et le développement de nouveaux matériaux de construction est un acte fondateur pour l'innovation urbaine. Car il s'agit de révolutionner la matière première de l'aménagement. L'horizon est écologique : les écomatériaux s'inscrivent dans une logique écosystémique où rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme et se recycle à l'infini.

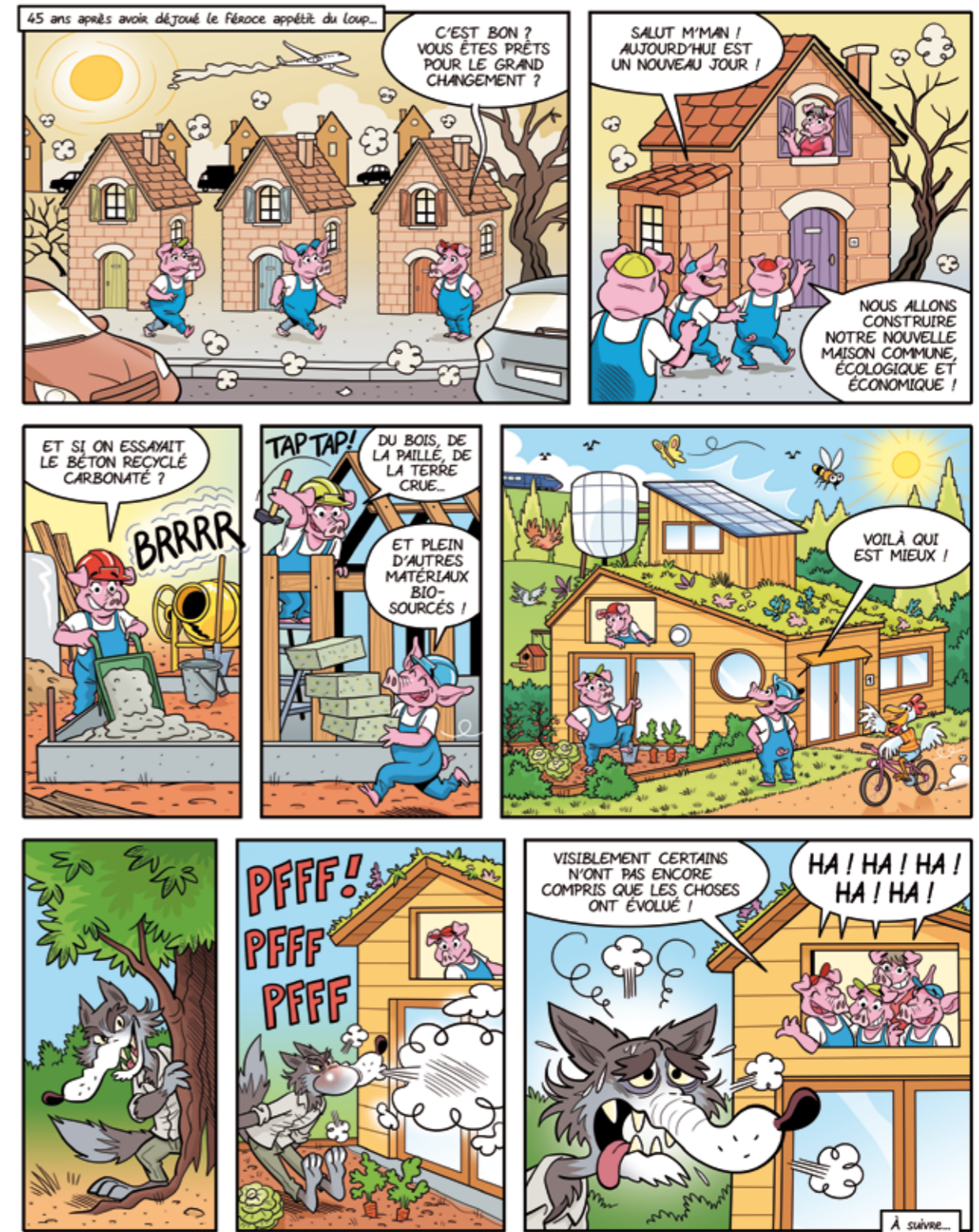
Le bois est, bien sûr, au centre de la démarche. Premier aménageur public à rejoindre les rangs d'ADIVbois, EPAMARNE a inscrit la construction bois dès 2015 au rang n°1 de ses ambitions. Le bois est en effet un formidable puits de CO₂. Un mètre cube de bois capte une tonne de dioxyde de carbone quand un mètre cube de béton en émet une tonne. En outre le matériau, écologique et renouvelable, permet d'accélérer les délais de construction et contribue à sécuriser les programmes puisque son coût reste stable à long terme.

En 2017, plus de la moitié des logements lancés par EPAMARNE sont produits en bois. Certains programmes sont iconiques et permettent aux nouveaux modes constructifs de faire la preuve du concept :

- › Treed It, réalisé par Vinci Construction France, se classera avec ses 11 étages parmi les plus hauts bâtiments à ossature bois de France. Son parking de 100 places en R+3 est également réalisé en ossature bois, grâce au soutien du FCBA et du CSTB. Cette innovation ouvre la voie au marché des sites logistiques et des entrepôts à étages.

- › Marne Europe, site lauréat d'Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP 1), deviendra avec 60 % de bâtis en bois le plus grand quartier bas-carbone d'Europe. En culminant à 54 mètres, certains immeubles feront la démonstration que le bois peut viser les belles hauteurs.
- › Avec l'opération « zéro carbone » de Chanteloup-en-Brie, EPAMARNE, Expansiel et Lifteam réalisent 58 logements en accession sociale à la propriété, affichant un bilan carbone neutre sur 30 ans.
- › Les résidences de Noisiel et Bussy Saint-Georges, réalisées par Crédit Agricole Immobilier, font partie des bâtiments pionniers à obtenir le label Bâtiment Bas Carbone (BBCA) en France. Démarche inédite au niveau mondial, ce label permet de mesurer l'empreinte carbone des bâtiments tout au long de leur cycle de vie. Les émissions en CO₂ seront réduites de 38 % par rapport à des immeubles équivalents.
- › Les 62 logements de Woodway, réalisés par Terralia à Chanteloup-en-Brie, intègrent trois composantes essentielles : BIM, construction bois et labellisation BEPOS (Opération B-Cube). Sur le lot voisin, Immobilière 3F a également lancé le chantier pour 30 logements sociaux répondant aux mêmes exigences. •

LES 3 PETITS COCHONS À L'ÈRE DE LA VILLE DURABLE



POUR ALLER PLUS LOIN



© Epamarne / photo : Eric Morency

Terre crue

Au-delà du bois, EPAMARNE accompagne et encourage l'expérimentation de tous les matériaux géo et éco-sourcés. En 2017, l'Établissement public initie une démarche pilote pour le développement et l'expérimentation de la terre crue. En pisé, blocs maçonnés ou coulée à l'instar du béton traditionnel, la terre crue est un matériau énergétiquement sobre, pourvoyeur de fraîcheur et de confort et zéro déchet. Dans l'optique de structurer une filière locale de production, le potentiel des terres marnovalliennes a été analysé afin de proposer des pistes innovantes de valorisation des terres provenant des chantiers locaux. Dans le même esprit de retour des matériaux à la terre dont ils sont issus, EPAMARNE a initié avec l'IFSTTAR en 2017 des programmes de recherche sur le retraitement des matériaux de construction, notamment avec la re-carbonatation du béton et le retraitement des granulats.

Zéro Carbone

En 2017, la commune de Chanteloup-en-Brie, EPAMARNE et le groupe Valophis - Expansiel ont désigné l'équipe de maîtrise d'œuvre pour réaliser le programme Zéro Carbone de 58 logements collectifs et 10 maisons individuelles. Le lancement des travaux est attendu au printemps 2018 pour une livraison courant 2020. L'équipe : Mandataire - Entreprise générale : MEHA - Architectes : A003 Architectes et Atelier Méandre Cub - Paysagiste : AC&T - BET Structure : OREGON - BET Thermique et fluides : MAYA CONSTRUCTIONS DURABLES - BET Acoustique : AIDA - Économiste de la construction : VPEAS - BIM manager : ZSTUDIO.



Futur programme de logements zéro carbone dans la ZAC du Chêne Saint-Fiacre à Chanteloup-en-Brie.

Concertation Sycomore

EPAMARNE et la ville de Bussy Saint-Georges ont conduit durant le dernier trimestre 2017, une première phase de concertation publique pour construire avec les habitants le futur quartier du Sycomore. 12 rencontres, dont une balade urbaine, ont été réalisées dans une démarche d'échanges avec les parties prenantes du projet et les habitants. Dans la continuité du parc du Génitoy, élément structurant du quartier, le futur parc du Sycomore apportera 11 hectares d'espaces ouverts, paisibles, fédérateurs pour les habitants et propices au développement de la biodiversité.

Labellisation des écoquartiers

L'écoquartier de Montévrain, qui accueillera à terme 3 000 logements, a franchi une nouvelle étape en novembre 2017 avec la signature de la Charte ÉcoQuartier. En présence du Ministère de la Cohésion des Territoires, Jean-Baptiste Rey, directeur général adjoint d'EPAMARNE/EPAFRANCE et Christian Robache, maire de Montévrain, ont signé la Charte ÉcoQuartier. La démarche favorise l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville durablement.



La Cité Descartes à Champs-sur-Marne & Noisy-le-Grand.

© Epamarne / photo : Eric Morency, 10/2017

FUTURE

Porté par Université Paris-Est, FUTURE est un projet scientifique et institutionnel construit avec sept membres et associés de la Comue : l'Ifsttar, l'UPEM, ESIEE Paris, l'EAVT, l'EIVP, l'IGN et l'ENPC. Ces huit établissements forment le consortium I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Économie), représentant une force de recherche de 1 200 chercheurs et enseignants-chercheurs au sein de 34 laboratoires. Il compte 17 000 étudiants dont 720 doctorants. Labellisé en février 2017, le projet est centré sur le thème de la ville de demain et se structure autour de trois défis : la ville économe en ressources naturelles et en énergie, la ville sûre et résiliente, la ville intelligente au service du citoyen.

Il a vocation à démultiplier la fertilisation croisée des connaissances et des compétences présentes entre sciences dites dures, sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales. En 2019, une nouvelle université sera créée à la Cité Descartes à partir de 5 institutions membres du consortium I-SITE : Ifsttar, UPEM, ESIEE, EIVP et EAVT. Il s'agira du premier établissement issu de la réunion d'un organisme de recherche, d'une université et d'écoles d'ingénieurs et d'architecture. Ce nouvel établissement portera une stratégie à long terme, aussi bien sur les missions de recherche, de formation, de soutien au développement économique et d'appui aux politiques publiques, de formation qu'en matière de partenariats et de ressources.

PRÉFIGURER LA MÉTROPOLE

Grand entretien avec Yannick Beltrando

Vous avez dit « métropolisation » ?

Vivre entre ciel et terre

La culture dans la ville comme dans la vie

Pour aller plus loin



© Epama photo : Antoine Meyssonier, octobre 2017

Chantier de la gare du Grand Paris Express Noisy-Champs à la lisière de Champs-sur-Marne et de Noisy-le-Grand

CULTIVER LE DÉJÀ-LÀ ET FAIRE VILLE PAR LES USAGES

GRAND ENTRETIEN AVEC YANNICK BELTRANDO

L'agence ANYOJI BELTRANDO considère simultanément toutes les échelles du projet architectural, urbain et métropolitain. Elle est chargée de la maîtrise d'œuvre urbaine de la Cité Descartes. Yannick Beltrando, son co-fondateur, nous livre ses réflexions sur l'articulation entre hier, aujourd'hui et demain, entre ici, à côté et ailleurs, entre toutes les dimensions de la ville.

Comment construit-on la ville de demain avec ceux qui l'habitent aujourd'hui ?

Cette réflexion fonde notre travail sur la Cité Descartes. Nous avons d'ailleurs intitulé notre réponse à l'appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre « Cultiver le déjà-là et faire ville par les usages ». Si Marne-la-Vallée n'est pas encore une vieille dame, disons qu'elle fait quand même preuve, à 45 ans, de maturité. Il y a des étudiants, des habitants, une multiplicité d'acteurs et des acquis de vie. En même temps, de grands projets vont encore advenir dans les 25 prochaines années : une ville comme Champs-sur-Marne verra quasiment doubler sa population en deux décennies.

Si l'on voulait écrire une toute nouvelle page, en gommant l'existant, pour construire une ville idéale qui aplanirait toutes les différences, cela ne donnerait pas une ville très excitante. La ville se construit avec le temps, les bonnes choses prennent corps au bout d'une trentaine d'années. Il faut avant tout travailler le lien entre le déjà-là urbain et le nouveau projet et toujours se dire « ce que je fais rétroagit sur l'existant ».

À la Cité Descartes par exemple, on voit des grands édifices, très généreux avec de grands atriums, et une voirie très spacieuse. Cependant le campus n'est pas habité, il n'est actif ni l'été ni les week-ends. De plus,

avec Vigipirate, les écoles ne sont plus traversantes et l'on ressent ce lieu surtout comme une juxtaposition de bâtiments où les activités se déroulent de façon exclusivement autonome. Il faut intervenir en transformant mais sans démolir les infrastructures. La gare du Grand Paris Express va agir comme un catalyseur de transformation et la Cité Descartes va occuper une position beaucoup plus stratégique à l'échelle métropolitaine.

Le rapprochement universitaire se fera en début d'année 2019 est également un levier. L'Université a mis en place un groupe de travail ainsi qu'un parlement d'étudiants, c'est une très bonne chose. On va vraiment se poser la question de savoir comment on avance ensemble en travaillant la mutation avec les élus et tous les acteurs du territoire.

Sur quels principes conçoit-on la transition de la ville et notamment son articulation à un territoire plus vaste ?

Le projet urbain qui est sur un territoire précis doit interagir à l'échelle plus large, devenir un lieu de destination.

L'optimisation peut se jouer sur les petites échelles. Il faut avant tout penser les parcours. Il ne faut surtout pas faire les espaces publics à la fin du projet car il s'agit de connecter les espaces, pas de construire des chefs d'œuvre isolés.

La stratégie est simple : s'occuper des centralités locales pour les maintenir. L'optimisation peut se jouer aux petites échelles, il faut avant tout penser les parcours. Il ne faut surtout pas faire les espaces publics à la fin du projet car il s'agit de connecter les espaces publics, pas de construire des chefs d'œuvre isolés.

On peut, comme ce qui a été fait sur l'Ile Seguin, préfigurer d'emblée les jardins ce qui permet de planter dès le début les grands sujets. On peut aussi comme nous l'avons fait à Montreuil à la Croix de Chavaux préfigurer avec du frugal, du réversible, du démontable, du réemploi. Cela permet de se tester, avancer, reculer, évaluer. L'équipe projet est essentielle pour bien gérer le tout dans la continuité. C'est le jeu d'acteurs qui permet de mélanger l'innovation à des questions très terre à terre. À Descartes par exemple, la phase de programmation s'étend sur trois mois et prévoit une quarantaine d'entretiens avec les acteurs du territoire. Les jeunes sont ouverts au changement, ils veulent faire du vélo, le territoire est plat, la voirie est généreuse. On pourrait comme

à Copenhague ou dans la Ruhr, créer une autoroute à vélos. C'est la voiture qui a généré l'urbanisme sectoriel, le campus peut s'ouvrir sur la ville, avec les habitants, les familles et les salariés. Tout comme les étudiants, ils veulent aussi de l'agriculture urbaine, ils veulent bien manger, et au moins savoir ce qu'ils mangent. Pour retrouver le lien avec la nature il faut restaurer les franges, les lisières, les sous-bois, les plus riches de biodiversité. Le bois de Grâce qui longe la Cité Descartes reste une limite étanche. Elle est pourtant un grand lieu de respiration qui pourrait mener au centre-ville de Champs-sur-Marne. Il faut regarder les territoires pour ce qu'ils sont, comme ils sont. C'est le mode de faire la ville.

Quelles différences entre grande ville et métropole ?

La métropole est par essence cosmopolite et diverse. On sort du village de l'entre soi pour devenir une ville carrefour au croisement du village, de la ville, des pôles d'affaires, des zones d'activités et de logistique. Elle concentre des emplois hyper-qualifiés et des territoires déshérités. La métropole pose la question de comment

optimiser chaque chose et pas uniquement sur du long terme. Il faut trouver le bon équilibre, sans parler de rééquilibrage car il s'agit surtout d'articuler les échelles du local et du global. La métropole c'est la diversité plus l'interaction, c'est la possibilité de se déplacer, de changer de milieu. Et cela passe bien sûr par les mobilités douces et les infrastructures de transport en commun efficaces.

Faire métropole pose évidemment des questions de gouvernance, c'est assembler des contraires, accepter l'autre. Comme pour les concertations, si le public est suffisamment large, le dialogue se fait et alors l'intérêt métropolitain surgit. C'est une question d'échelle, si l'on fait venir le public en ciblant large, sans mépriser l'intérêt local, on peut aussi bien gérer les différentes temporalités : tout de suite, dans 5 ans, dans 10 ans. La métropole durable impose de partager la ressource, de privilégier la frugalité. Il convient de se poser la question de ne pas tout démolir, ne pas tout aménager, ne pas tout tirer au cordeau. À chaque échelle de densité correspondent des aménités urbaines. •

VOUS AVEZ DIT « MÉTROPOLISATION » ?

Marne-la-Vallée est une nouvelle polarité de la métropole en construction. Bientôt, peut-être, on ne parlera plus de « Paris et sa banlieue » mais du Grand Paris recouvrant toute la zone dense francilienne. Mais, au fait, que recouvre et implique ce phénomène de métropolisation à l'œuvre sur le territoire ?

La métropolisation est un phénomène à l'œuvre depuis les années 1970 et qui concerne tous les continents. Elle a eu, classiquement et jusqu'à présent, pour conséquence de modifier le tissu urbain en reléguant dans les périphéries les activités industrielles ou fortement consommatrices d'espaces, contribuant à créer des zones spécialisées, d'activités, de commerces ou de loisirs. Les déplacements pendulaires se sont accrus entre centres et périphéries et le cœur des villes - spécialisé dans les activités libérales et tertiaires - doit faire face à la pression foncière et à la gentrification. Un phénomène souvent appelé « bobosation » en région parisienne.

MÉTROPOLE RÉTICULAIRE

Dès sa conception, au milieu des années 1960, Marne-la-Vallée a été pensée dans une perspective métropolitaine pionnière. Il s'agissait déjà de rééquilibrer à l'est la métropole parisienne, il s'agissait de créer non seulement une polarité économique mais une véritable « ville nouvelle », mixte et multifonctionnelle. C'est ainsi qu'en 1965, le SDRAUP (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de Paris) propose la construction du réseau régional rapide (RER) associé à la fondation des villes nouvelles. En 1994, le SDRIF introduit une conception polycentrique du territoire régional en rupture avec la dilatation continue de l'hypercentre.

La création du Grand Paris Express, réseau de transports à grande capacité comme l'affirmation des réseaux numériques - qui donnent presque le don d'ubiquité - accélèrent cette mutation. La métropole est avant tout un territoire structuré en réseau, interconnecté.

BLEU, VERT... COULEURS DURABLES

Les défis majeurs de la transition énergétique et de la protection de l'environnement, la lutte contre la thrombose urbaine et la pollution atmosphérique transforment le visage des territoires urbains. Il s'agit de préserver les espaces naturels, de réintroduire la nature en ville pour lutter contre les îlots de chaleur,

Le centre urbain du Val d'Europe : vue depuis Serris, quartier de la gare vers le nouveau quartier des Studios situé dans la ZAC des Studios et des Congrès à Chessy.

de restaurer les trames bleues, vertes et brunes au profit de la biodiversité. Il s'agit aussi de limiter les déplacements obligés en favorisant l'équilibre habitat/emploi. Là encore Marne-la-Vallée fait figure de ville pionnière : avec un ratio supérieur d'1 emploi pour 1 actif résident (voire 2 emplois au Val d'Europe), avec 20 % de son territoire constitué d'espaces naturels, de bois et de forêts, soit 8 000 hectares de nature dont 70 parcs et 58 plans d'eau.

Désormais la ville devient plus grande que ses bâtiments et sa voirie. Elle intègre espaces naturels et surfaces plantées, des serres ou des fermes urbaines, des noues ou des lacs. La ville change ainsi d'ambiance que ce soit en termes esthétiques ou de

pratiques récréatives et, plus largement, de qualité de vie. À Marne-la-Vallée, le secteur agricole peut, dans cette dynamique, se restructurer en valorisant les circuits courts et la production biologique locale. La structuration et la consolidation de nouvelles filières alimentaires ou de matériaux bio-sourcés sont encouragées par le Conseil départemental de Seine-et-Marne et EPAMARNE.

LOCAL ET GLOBAL

C'est ainsi que le Grand Paris se construit de façon réticulaire en intégrant de nouvelles polarités urbaines mais hybrides, interconnectées mais bénéficiant d'un solide ancrage local. Les réseaux de transports, conjugués aux nouvelles

technologies d'information et de communication bouleversent l'espace-temps. Avec le Grand Paris Express, Noisy-Champs se retrouve ainsi à moins de 40 minutes de la Défense et les laboratoires de la Cité Descartes mènent des travaux de recherche avec leurs homologues du monde entier. Marne-la-Vallée devient une centralité métropolitaine, avec ses cluster, foyers d'innovation, avec l'accessibilité aux réseaux de communication virtuels ou physiques, avec l'attractivité de ses espaces naturels comme urbains. « L'avantage métropolitain réside, souligne la coopérative de consultants Acadie, dans son potentiel d'hybridation : être à la fois dans le local et dans le global, à la fois dans l'entre soi et l'ouverture à l'autre... ».

VIVRE ENTRE CIEL ET TERRE

Marne Europe forme un belvédère exceptionnel de plus de 11 hectares sur le Grand Paris. La vue se déploie à grande échelle, elle s'envole des boucles de la Marne jusqu'à la Défense, s'attarde sur Montmartre et la Tour Eiffel.

En 2024, Marne Europe sera un véritable hub métropolitain : à la fois intense et apaisé, dense et aéré, urbain parce que relié à la nature.

INTENSE

Parce que situé à quelques minutes des deux plateformes aéroportuaires et de la gare TGV, connecté à la ligne 15 du Grand Paris Express, au RER E, au bus à haut niveau de services Altival, à l'autoroute A4... Le nouveau morceau de ville, directement relié au cluster Descartes et au cluster Tourisme, deviendra avec son Palais des Congrès - véritable marqueur identitaire - ses logements, ses commerces, une destination économique majeure de l'est parisien.

VERT ET AUDACIEUX

Car l'écoconstruction prend ici de l'ampleur. Avec 63 000 m³ de bois, Marne Europe deviendra le premier quartier bas-carbone en bois d'Europe. Certains immeubles en structure bois culmineront à 54 mètres. Toutes les solutions en matière de biodiversité, de sobriété énergétique et de performance environnementale seront implémentées. Toutes les aménités et les services répondant aux nouveaux modes de vies, aux attentes contemporaines, contribueront à la qualité de l'espace public et du cadre de vie. La ville de Villiers-sur-Marne et EPAMARNE ont confié la maîtrise d'œuvre urbaine à Gérard Penot. L'atelier Ruelle qu'il dirige a

imaginé un jardin métropolitain de 2 ha autour duquel s'articulent bâtiments, circulations et espaces publics.

BALCON SUR PARIS

Le projet porté par la Compagnie de Phalsbourg a été choisi pour la réalisation du site. Il intègre harmonieusement les préconisations de la maîtrise d'œuvre pour la convivialité des circulations, la logique d'effervescence et d'expérience sensible de l'espace public. Pour Kengo Kuma, architecte du Palais des Congrès de Marne Europe « C'est une opportunité formidable de travailler sur ce site stratégique à l'est du Grand Paris ainsi que sur la place que la construction bois doit occuper au XXI^e siècle ». Le groupement emmené par la Compagnie de Phalsbourg comprend, outre Kengo Kuma & Associates, X-TU, Oxo Architectes, KOZ Architectes et Stefano Boeri Architetti, les paysagistes James Corner Field Operations et Paul Arène. « Le Palais des congrès, poursuit l'architecte, forme une interface de partage de la connaissance, c'est un lieu qui met en relation les hommes. L'émergence du centre de congrès et du programme hôtelier entre en dialogue avec les autres bâtiments. Pour les façades, nous avons choisi de laisser s'exprimer la beauté des structures bois. Le projet absorbe la lumière naturelle du jour et devient un signal doux et subtil la nuit. Nous voulons relier la terre de Villiers-sur-Marne avec le ciel du Grand Paris ». •

© Epamarne / photo : Antoine Meysonnier



Maquette du projet urbain Marne-Europe à Villiers-sur-Marne / Vue donnée depuis l'autoroute A4 en venant de Paris.

LA CULTURE DANS LA VILLE COMME DANS LA VIE

INTERVIEW DE VINCENT ECHES

Directeur de la Ferme du Buisson depuis 2011, Vincent Eches contribue au conseil scientifique du projet Art dans la Ville porté par EPAMARNE. Acteur et témoin privilégié de la vie culturelle locale, il nous parle de Marne-la-Vallée.

Quel regard portez-vous sur le territoire et les habitants de Marne-la-Vallée ?

Le public de la Ferme du Buisson est vraiment à l'image de la population : à la fois très jeune et extrêmement métissé. C'est très beau toutes ces couleurs, ce mélange d'origines diverses, cela a quelque chose d'extrêmement touchant. Quand on naît et que l'on grandit à Marne-la-Vallée, je pense que l'on cultive un rapport vraiment privilégié à l'altérité, ce territoire est extrêmement attachant.

La Ferme du Buisson, avec son histoire et son architecture, est entrée dans la vie quotidienne des habitants. Dès qu'il fait beau, l'ambiance se fait très conviviale avec des pique-niques ou des barbecues, devant le caravansérail. Des groupes de randonneurs s'arrêtent le temps de déjeuner. Cet attrait s'explique aussi par la singularité du site, son caractère exceptionnel, comme le Lieu Unique à Nantes. Le lieu n'est pas intimidant, les gens le visitent naturellement. La médiathèque mais aussi les restaurants ou le cinéma de proximité autorisent une fréquentation quotidienne. Nous attirons principalement

dans un rayon de 30 kilomètres, les trois quarts de notre public viennent du département ou des franges de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne. Nous sommes là d'abord pour appartenir à la vie de la cité, la programmation artistique provoque ensuite la curiosité.

Existe-t-il des goûts, des aspirations, des pratiques culturelles qui caractérisent la vie locale ?

Champs-sur-Marne et Lognes ont été des terreaux fertiles pour l'éclosion du Hip Hop et de la danse de rue. Des artistes sont même devenus champions

Dès les années 70, EPAMARNE, en qualité de maître d'ouvrage délégué auprès du Syndicat Communautaire d'Aménagement (SCA) est intervenu dans des phases d'expertises et d'aménagement de la Ferme du Buisson pour préserver ce patrimoine culturel exceptionnel à Marne-la-Vallée. Soutenu par le Ministère de la culture, EPAMARNE a également accompagné la réhabilitation de la Ferme du Buisson pour la transformer en un véritable Centre d'Action Culturelle

essentiel au rayonnement de l'art sur le territoire. De l'organisation d'un concours de maîtres d'œuvre en 1985 à l'aménagement des divers bâtiments dans les années 90, la Ferme du Buisson a pris corps et âme pour devenir la scène nationale que l'on connaît aujourd'hui. En 2004, une bibliothèque s'installa dans l'édifice. EPAMARNE siège au Conseil d'administration de la Ferme du Buisson et lui attribue 50 000 € par an de subventions dans le cadre d'une convention triennale.



du monde lors d'événements internationaux comme Juste Debout, « battle » de danse urbaine. L'an prochain, nous créerons un événement intitulé « La danse est un sport de combat » mêlant danse et arts martiaux car le niveau des pratiquants dans les dojos est ici tout à fait hallucinant !

« Ce qui s'affirme, incontestablement, c'est l'écologie urbaine. »

La jeunesse et la diversité de la population encouragent à proposer énormément de choses, à faire des croisements incongrus, à provoquer des effets de friction. Le mélange entre sites naturels,

industriels et très urbains permet aussi de travailler sur des propositions différentes. Et, vu le nombre d'enfants, on peut vraiment imaginer des choses très ouvertes, très joyeuses. L'ancrage local est essentiel, on ne peut pas appliquer de recette tout faite, il faut du sur-mesure...

Vous parlez culture et, de plus en plus, agriculture ?

Mon analyse de ce phénomène, c'est que Marne-la-Vallée s'est construite dans une coproduction politique et associative. Le réseau des parents d'élèves avait par exemple joué un rôle important dans la création des nombreux équipements publics. Le tissu associatif est, depuis, resté très dense, il y avait un véritable imaginaire collectif autour des pionniers de la ville nouvelle.

Cela s'était un peu perdu à la fin des années 1990-2000 mais cela s'est véritablement redéveloppé ces dernières années autour de l'écologie urbaine, la ville en transition ou l'alimentation citoyenne. Je remarque avec joie que le sujet et les pratiques d'écologie urbaine mobilisent une population jeune, dont une part impressionnante de très jeunes, tout juste sortis du lycée, et qui ont moins de vingt ans. Ils se retrouvent également autour de questions et de débats sociétaux. Ils assistent nombreux aux « Questions qui fâchent », conférences gesticulées qui nous permettent d'établir des liens avec l'université. Il existe sur ce territoire, grâce à la jeunesse et aux associations héritières de l'esprit de la ville nouvelle, un véritable attachement à la notion de « biens communs ». •

POUR ALLER PLUS LOIN



Vue de la VDO depuis l'autoroute A4, de Villiers-sur-Marne (site de Marne-Europe) vers Champigny, Chennevières et Ormesson-sur-Marne.

© Epamarne / photo : Eric Morency, 10/2017

Aménagement de la VDO

Fin 2016, l'État a étendu le périmètre d'intervention d'EPAMARNE notamment pour développer l'emprise de l'ex-autoroute A87 dite Voie de Desserte Orientale (VDO), qui constitue aujourd'hui un enjeu urbain majeur pour le Val-de-Marne. Il est à présent indispensable de repenser ce site pour y faire émerger une démarche territoriale équilibrée, cohérente et en lien direct avec le tissu urbain existant.

En 2017, EPAMARNE a lancé la concertation pour l'opération d'aménagement sur le secteur de La Plaine des Cantoux à Ormesson-sur-Marne. La requalification de ce secteur, qui intégrera une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), permettra à la commune d'augmenter son offre de logements avec des parcours résidentiels qualitatifs, adaptés et diversifiés. Espaces publics soignés, équipement public scolaire et services urbains se conjugueront harmonieusement pour améliorer le mieux-vivre en ville. Ce projet d'aménagement concrétise le travail collaboratif et partenarial mené entre Ormesson-sur-Marne et EPAMARNE. •



© Epamarne / Atlas City - Aerodata

Carte : Périmètre d'intervention Epamarne / Epafrance.

Marne-la-Vallée 2050

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet Stratégique et Opérationnel (PSO) attendu pour fin 2018, EPAMARNE mène une démarche prospective sur les grandes mutations sociales, économiques et technologiques à venir. Marne-la-Vallée 2050, afin d'identifier les défis à relever aujourd'hui pour rendre le territoire toujours plus attractif demain. Animée par le think tank Futuribles et par le laboratoire LEPAC, cette réflexion s'articule autour de quatre sujets stratégiques :

- › Le vieillissement de la population : quels seront les besoins des seniors de 2050 ? Quelle offre de soins et de services faudra-t-il développer sur le territoire ? Comment adapter les logements ? Comment rendre l'espace public toujours plus ergonomique ?
- › L'évolution de la mobilité : comment concilier la hausse prévisible du trafic avec l'exigence d'une mobilité plus écologique ? Quels résultats peut-on espérer des usages partagés de l'automobile et de l'avènement du véhicule autonome ? Quelle sera la place occupée par les services privés de mobilité ?

- › Les transformations de l'appareil commercial : la montée en puissance du e-commerce signifie-elle le déclin du commerce physique ? Les centres commerciaux sont-ils voués à disparaître ou peuvent-ils évoluer ? Quelles perspectives pour le commerce de proximité ? À quoi ressembleront les lieux commerciaux de demain ?

- › Les nouvelles interfaces entre la ville et son environnement naturel : comment poursuivre l'effort de construction de logements face aux grands défis écologiques ? Comment satisfaire l'approvisionnement alimentaire et énergétique des villes ? Quelles seront les réponses apportées par la smart city ?

Validée en 2017 par les Conseils d'administration des EPA, la démarche Marne-la-Vallée 2050 a fait l'objet d'un EPALAB' au printemps 2018, qui a réuni tous les collaborateurs d'EPAMARNE. Il permettra d'approfondir les premiers scénarios d'évolution esquissés et de s'interroger sur les nouveaux chantiers et projets à engager pour transformer la ville. Ces propositions seront ensuite débattues lors d'ateliers techniques avec les partenaires, puis lors de comités stratégiques avec les élus. •

RESSOURCES HUMAINES

Le point sur les effectifs

Pour l'exercice 2017, l'effectif moyen atteint 124,92 ETPT (équivalents temps plein travaillé), pour 128 collaborateurs. Il se compose de CDI (108,38 ETPT), de CDD (5,67 ETPT), d'alternants (10,17 ETPT) et d'intérimaires (0,7 ETPT). Hors alternants, la moyenne d'âge est de 44,8 ans et la proportion des plus de 56 ans s'élève à près de 15,80 %.

18 collaborateurs ont été recrutés principalement en CDI (45,45 % des recrutements) et en CDD (36,36 % des recrutements). 19 fins de contrat ont été enregistrées, principalement des fins de CDD et des démissions.

L'évolution de la masse salariale

Les dépenses de personnel atteignent 11 329 317 € en 2017, soit 92 % du budget prévisionnel. 58 salariés ont bénéficié d'un avancement de salaire et 29 primes au mérite ont été octroyées. Les dépenses d'intérim s'élèvent à 26 351 €. Malgré le faible taux d'évolution des rémunérations alloué par la tutelle (1,50 %), une mesure collective a été attribuée par l'augmentation de la valeur du point à effet au 1^{er} janvier 2017. La valeur du point est passée ainsi de 5,534 € à 5,551 €.

Une méthodologie de recrutement égalitaire

Le processus de recrutement se déroule selon des critères de sélection identiques entre les femmes et les hommes. Ainsi, quel que soit le type de poste proposé, Le service des Ressources humaines veille à ce que les libellés et le contenu des annonces d'emploi soient rédigés de manière neutre, sans référence au sexe ou à la situation de famille ou à une terminologie susceptible d'être discriminante. Le service des Ressources Humaines diffuse toutes les offres de poste en CDI sur le site internet des Établissements publics et dans la newsletter hebdomadaire interne, EPAMAG, dans le but de favoriser la promotion interne. 5 collaborateurs ont ainsi bénéficié d'une évolution interne en 2017.

La formation, démarche d'amélioration continue

Les performances des Établissements publics sont corrélées au développement et au renforcement des compétences de leurs salariés. En 2017 encore l'investissement formation a été supérieur à l'obligation légale. Le budget alloué, 152 343 €, a permis d'accompagner 90 % du personnel, soit 400 stagiaires ayant suivi une formation en 2017.

Pour relever les enjeux du numérique, des obligations légales liées à la dématérialisation des procédures d'achats ou encore des nouveaux modes de communication via les réseaux sociaux, plusieurs actions de formations portant sur ces thèmes ont été mises en place. Près de 50 % des salariés ont pu en bénéficier. Plus d'une trentaine de formations collectives ont ainsi été organisées, ouvertes à tous selon les thèmes. Également près de la moitié des salariés ont suivi une formation visant à renforcer leurs compétences sur Excel.

Des accompagnements individualisés et personnalisés ont été mis en œuvre à la demande afin de renforcer les compétences managériales des personnels d'encadrement.

Par ailleurs, en 2017, les Établissements publics ont accueilli 11 personnes sous contrat professionnel ou d'apprentissage et un salarié a débuté une formation en contrat de professionnalisation visant à obtenir un diplôme d'État de niveau BAC +2. Des salariés ont également décidé d'utiliser leurs comptes personnels de formation pour effectuer des bilans de compétences ou encore passer un TOEIC.

Enfin, les réformes de la formation professionnelle annoncées pour l'année 2018 devraient permettre aux salariés de s'impliquer plus encore dans le développement de leurs compétences. Le service Ressources Humaines d'EPAMARNE est présent à leurs côtés pour accompagner chacun dans sa démarche de formations en lien avec les axes stratégiques de l'entreprise.

L'absentéisme en nette diminution

5 accidents de travail ou de trajet ont été déclarés en 2017. 84 arrêts de travail pour maladie ont été enregistrés, soit 745 jours d'absence (une diminution de près de 40 % par rapport à l'année 2016). 4 salariées ont bénéficié d'un congé maternité.

L'organisation du temps de travail en question

En 2017, une discussion a été engagée entre les représentants du personnel et la Direction Générale relative au traitement des heures supplémentaires conduisant à l'interprétation des accords en vigueur. Plusieurs sujets ayant été identifiés comme devant faire l'objet d'une interprétation de la part des parties, un accord de méthode sur le paiement et/ou la compensation des heures supplémentaires pour la période du 1^{er} septembre 2014 au 1^{er} septembre 2017 a été signé entre les Délégués Syndicaux et la Direction Générale en date du 9 novembre 2017. Ainsi près de 80 dossiers individuels ont été traités pour épurer ce passif.

En 2018, il est indispensable de lancer le projet d'une nouvelle organisation du travail, avec au cœur de cette réflexion, le passage au forfait-jours pour les salariés autonomes dans l'organisation de leur travail et la possibilité de mettre en place le télétravail, couplé au droit à la déconnexion et à la mise en place d'un comité de suivi de la charge de travail.

Les effets positifs de la qualité de vie au travail

L'enquête de climat social de 2016 avait permis d'identifier les axes de travail prioritaires. Des progrès ont été constatés lors de l'enquête 2017 :

- › L'équilibre vie professionnelle/vie privée s'est amélioré,
- › Les relations interpersonnelles sont significativement bonnes (service, Établissement public, partenaires extérieurs),
- › Le stress au travail a sensiblement baissé (sauf pour la population des responsables de service

Des points de vigilance ont été soulevés, obligeant ainsi à repenser et améliorer certains changements initiés :

- › Le niveau de stress des responsables de service,
- › Le besoin de reconnaissance des collaborateurs,
- › Le pourcentage de collaborateurs en surinvestissement émotionnel.

Les collaborateurs volontaires, « Référents bien-être » au travail, ont contribué à la mise en place d'actions liées au bien-être et à la facilitation du quotidien. Leurs propositions ne cessent de croître pour proposer à l'ensemble des salariés des solutions pratiques associant bien-être ou développement personnel. Ces activités sont accessibles sur le site de l'entreprise. Ainsi en 2017, une salle de sport a été inaugurée, des activités hebdomadaires de relaxation, de yoga ou de renforcement musculaire, permettant d'associer vie professionnelle et moments de détente. En complément de ces activités, un ostéopathe vient tous les 15 jours soulager les salariés qui le souhaitent. De plus, des actions collectives favorables à la cohésion ont permis aux plus athlétiques et volontaires de bénéficier d'une inscription collective à l'Oxytrail et de courir aux couleurs des Établissements publics.

L'équipe du Comité de direction au 10 mai 2018

- › **Laurent Girometti**, directeur général
- › **Jean-Baptiste Rey**, directeur général adjoint
- › **Alexandre Chirier**, directeur du Développement et de la Promotion
- › **Pierre-Charles Decoster**, directeur des Opérations
- › **Alice Djakovitch**, agent comptable
- › **Philippe Hermet**, directeur de la Stratégie
- › **Marion Le Paul**, directrice de la Communication
- › **Franck Limery**, directeur des Affaires Juridiques et Foncières
- › **Valérie Trimouille**, directrice Administrative et Financière.

BILAN FINANCIER

Le résultat de l'exercice d'EPAMARNE est positif en 2017 en raison des ventes réalisées et du retraitement positif de certaines prévisions à fin d'affaires (PFA) dont les effets conduisent à la constatation d'un résultat bénéficiaire. Le résultat est de : 1 286 k€. Pour EPAFRANCE, le résultat est également positif avec un montant de 1 376 k€.

EPAMARNE

Le décret n°2016-1838 modifiant le périmètre d'intervention d'EPAMARNE a été publié le 24 décembre 2016 au Journal Officiel. Ce décret modifie les statuts de l'Établissement public et l'habilite à participer à l'aménagement de 17 communes supplémentaires. En 2017, les premiers effets de l'agrandissement du périmètre d'intervention sont à constater.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses engagées pour les travaux de l'exercice 2017 sont constantes par rapport à l'exercice précédent. Elles représentent 14,6 M€ de travaux engagés et 8,5 M€ pris en charge sur l'année 2017. Les études - dont frais de participation et autres frais de type géométrie, levées topographiques etc. - s'élèvent à 5,3 M€ en engagements et 11,3 M€ en prises en charge, atteignant quasiment le budget prévu pour ces postes de charges. Les comptes de classe 601 (acquisitions) représentent près de 21 M€ en 2017 pour un budget de 13,6 M€.

Dépenses opérationnelles EPAMARNE 2017 en Engagements

	Budget	Réalisé	Taux d'exécution
Acquisitions foncières	17 986 K€	15 916 K€	89 %
Études stockables	6 151 K€	5 321 K€	87 %
Travaux	33 331 K€	14 692 K€	44 %
Total	57 468 K€	35 929 K€	63 %

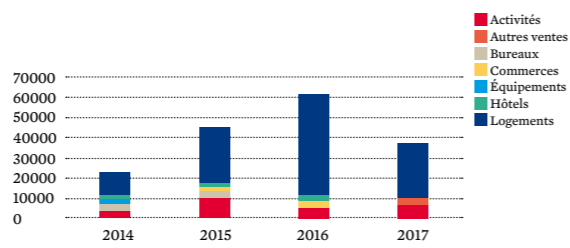
Dépenses opérationnelles EPAMARNE 2017 en Droits Constatés

	Budget	Réalisé	Taux d'exécution
Acquisitions foncières	13 646 K€	20 931 K€	153 %
Études stockables	11 555 K€	11 311 K€	98 %
Travaux	26 037 K€	8 533 K€	33 %
Total	51 238 K€	40 775 K€	80 %

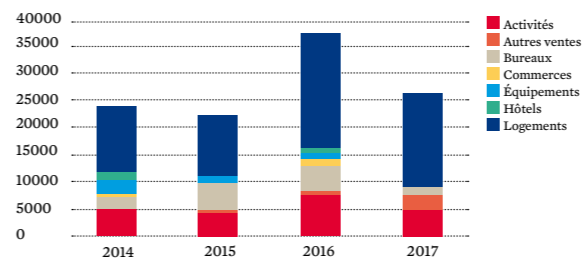
LES RECETTES

C'est un total de 54,6 M€ de recettes prises en charges qui ont été réalisées sur 2017, légèrement inférieures à l'exercice 2016. En termes de promesses de vente, EPAMARNE atteint 37,2 M€ en 2017, pour des ventes en droits constatés à hauteur de 26,4 M€. Le développement économique s'élève pour l'exercice à 10 M€. Il comprend des promesses au titre de commerces, bureaux, activités et hôtels. En droits constatés, les ventes liées aux activités économiques représentent 9 M€ sur les 26,4 M€ réalisées en 2017. Les logements une baisse en signature d'actes, par rapport au budget (17,4 M€ contre 45,2 M€), liée non pas à des désengagements qui seraient survenus en cours d'année, mais plutôt à des reports sur l'exercice 2018.

Évolution des ventes en engagements



Évolution des ventes en droits constatés



EPAFRANCE

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les engagements de travaux représentent 15,2 M€ en 2017 contre 15,9 M€ en 2016 et les acquisitions de terrains sont identiques à 2016 (3,5 M€ contre 3,4 M€). Les droits constatés en travaux représentent 11,1 M€ et les acquisitions de terrains 0,7 M€.

Dépenses opérationnelles EPAFRANCE 2017 en Engagements

	Budget	Réalisé
Acquisitions foncières	2 838 K€	3 507 K€
Études stockables	4 951 K€	813 K€
Travaux	35 832 K€	15 265 K€
Travaux	43 621 K€	19 585 K€

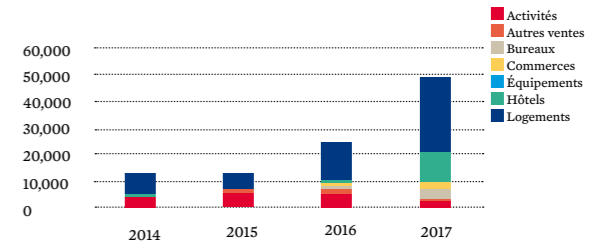
Dépenses opérationnelles EPAFRANCE 2017 en Droits Constatés

	Budget	Réalisé
Acquisitions foncières	2 365 K€	761 K€
Études stockables	3 103 K€	1 006 K€
Travaux	29 057 K€	11 112 K€
Travaux	34 525 K€	12 879 K€

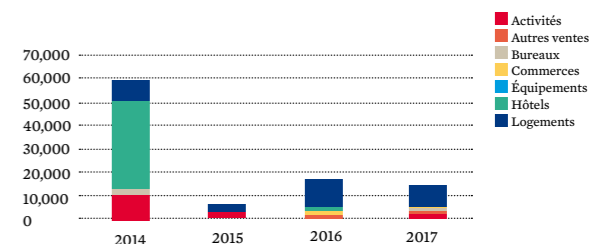
LES RECETTES

Le total des recettes d'EPAFRANCE en 2017 représente 24,8 M€ (dont 14,3 M€ de ventes). Le développement économique représente un volant de 5 M€ et comprend des commerces, bureaux, équipements et des zones d'activités. Pour les logements, EPAFRANCE a réalisé 82 % de son budget prévisionnel (28,7 M€ contre 35 M€) en engagements et en promesses de ventes. En droits constatés, EPAFRANCE a dépassé ses objectifs budgétaires (+110 %) avec un total de ventes de logements à 9,4 M€ contre 8,6 M€ prévus.

Évolution des ventes en engagements



Évolution des ventes en droits constatés



TRÉSORERIES ET CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT

La trésorerie d'EPAMARNE s'élève au 31/12/2017 à 30,1 M€ soit un écart négatif de 14 M€ par rapport à 2016 (solde final). Celle d'EPAFRANCE atteint la somme de 17,5 M€ soit +5 M€ par rapport à 2016 (12,4 M€). La capacité d'autofinancement d'EPAMARNE est positive de 7,6 M€. Celle d'EPAFRANCE est quant à elle négative à hauteur de -0,2 M€ du fait notamment de provisions pour travaux à réaliser.

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT EPAMARNE

ACTIF	2017			2016
	Brut	Amort Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2 455 504,55	2 384 317,40	71 187,15	52 086,72
Immobilisations corporelles	11 377 897,48	8 862 637,27	2 515 260,21	2 426 479,86
Immobilisations financières	1 194 233,47		1 194 233,47	1 177 559,18
Total actif immobilisé	15 027 635,50	11 246 954,67	3 780 680,83	3 656 125,76
ACTIF CIRCULANT				
Stocks en cours	104 938 619,40	3 826 616,58	101 112 002,82	68 247 900,12
Avances et acomptes versés sur commandes	266 236,42		266 236,42	220 911,14
Créances	6 311 074,79	66 304,02	6 244 770,77	8 306 698,51
Créances hors exploitation	46 204,61		46 204,61	34 118,46
Disponibilités	30 059 548,48		30 059 548,48	45 037 605,69
Charges constatées d'avance	60 600,63		60 600,63	22 727,70
Total actif circulant	141 682 284,33	3 892 920,60	137 789 363,73	121 869 961,62
TOTAL ACTIF	156 709 919,83	15 139 875,27	141 570 044,56	125 526 087,38

PASSIF	2017	2016
Capitaux Propres & Provisions	-	-
Capital	-	-
Réserves	55 625 147,37	55 625 147,37
Report à nouveau	-29 779 164,05	-29 545 197,45
Résultat de l'exercice	1 285 684,55	-233 966,60
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total Capitaux Propres	27 131 667,87	25 845 983,32
Provisions pour risques et charges	70 824 322,84	65 602 329,62
Total Capitaux Propres & Provisions	97 955 990,71	91 448 312,94
Dettes	-	-
Emprunts et dettes assimilées	2 744 682,94	2 863 839,81
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 937 900,95	10 550 893,25
Dettes d'exploitation	22 998 785,56	9 680 170,36
Dettes hors exploitation	4 859 207,93	10 886 304,62
Produits constatés d'avance	73 476,47	96 566,40
Total dettes	43 614 053,85	34 077 774,44
TOTAL PASSIF	141 570 044,56	125 526 087,38

COMPTE DE RÉSULTAT	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	-
Production vendue	29 928 518,33
Production stockée	13 467 747,69
Production de l'exercice	43 396 266,02
Subventions d'exploitation	2 086 643,11
Reprises sur provisions et amortissements / transferts de charges	8 762 185,96
Autres produits	184 359,93
Total Produits d'exploitation	54 429 455,02
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de matières premières	20 930 675,65
Variation de stocks	-21 017 327,04
Autres achats et charges externes	209 241,09
Achats incorporés aux produits	20 700 173,71
Services extérieurs	4 824 297,05
Impôts taxes et versements assimilés	1 693 051,38
Dépenses de personnel	10 692 876,99
Dotations aux amortissements et dépréciations	15 003 062,52
Autres charges	69 597,52
Total charges d'exploitation	53 105 648,87
Résultat d'exploitation	1 323 806,15
Produits financiers	23 717,29
Charges financières	0,00
Résultat financier	23 717,29
Résultat courant avant impôts	1 347 523,44
Total produits exceptionnels	174 399,58
Total charges exceptionnelles	236 238,47
Résultat exceptionnel	-61 838,89
Résultat de l'exercice	1 285 684,55

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT EPAFRANCE

BILAN	2017		2016	
ACTIF	Brut	Amort Prov.	Net	Net
Actif immobilisé	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total actif immobilisé	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks en cours	81 670 003,36	1 241 823,45	80 428 179,91	79 110 843,28
Avances et acomptes versés sur commandes	125 952,57	-	125 952,57	63 751,63
Créances	2 223 862,15	7 306,17	2 216 555,98	4 556 101,48
Créances hors exploitation	699 573,06	-	699 573,06	741 291,90
Disponibilités	17 489 445,80	-	17 489 445,80	12 368 613,64
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total actif circulant	102 208 836,94	1 249 129,62	100 959 707,32	96 840 601,93
TOTAL ACTIF	102 208 836,94	1 249 129,62	100 959 707,32	96 840 601,93

PASSIF	2017	2016
Capitaux Propres & Provisions	-	-
Capital	-	-
Réserves	23 280 744,49	23 280 744,49
Report à nouveau	28 456 267,93	26 695 963,60
Résultat de l'exercice	1 375 596,25	1 760 304,33
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Total Capitaux Propres	53 112 608,67	51 737 012,42
Provisions pour risques et charges	18 046 025,88	19 129 924,09
Total Capitaux Propres & Provisions	71 158 634,55	70 866 936,51
Dettes	-	-
Emprunts et dettes assimilées	9 141 293,21	9 206 423,21
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 214 674,26	4 289 514,46
Dettes d'exploitation	2 619 018,90	5 646 471,41
Dettes hors exploitation	6 800 505,00	6 713 267,19
Produits constatés d'avance	25 581,40	117 989,15
Total dettes	29 801 072,77	25 973 665,42
TOTAL PASSIF	100 959 707,32	96 840 601,93

COMPTE DE RÉSULTAT	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	-
Production vendue	14 794 810,74
Production stockée	410 985,55
Production de l'exercice	15 205 796,29
Subventions d'exploitation	1 815 658,89
Reprises sur provisions et amortissements / transferts de charges	7 014 083,63
Autres produits	44 331,51
Total Produits d'exploitation	24 079 870,32
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de matières premières	761 319,40
Variation de stocks	-406 185,33
Autres achats et charges externes	12 389,11
Achats incorporés aux produits	12 519 715,69
Services extérieurs	4 184 348,40
Impôts taxes et versements assimilés	797 198,00
Dépenses de personnel	0,00
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 419 700,12
Autres charges	45 324,86
Total charges d'exploitation	23 333 810,25
Résultat d'exploitation	746 060,07
Produits financiers	668 001,04
Charges financières	62 002,86
Résultat financier	605 998,18
Résultat courant avant impôts	1 352 058,25
Total produits exceptionnels	39 880,03
Total charges exceptionnelles	16 342,03
Résultat exceptionnel	23 538,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 375 596,25

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPAMARNE

Composition au 30 avril 2018

Président

Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges, vice-président de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire en charge du Logement

État

Ministère du Logement et de l'Habitat durable au titre de l'urbanisme

› François Bertrand, sous-directeur de l'aménagement durable à la DHUP

Ministère du Logement et de l'Habitat durable au titre du logement

› Marie-Françoise Lavieville, directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'hébergement et du logement d'Île-de-France

Ministère de l'Environnement, Énergie et de la mer au titre du transport

› Isabelle Derville, directrice adjointe chargée de l'aménagement et du développement durable à la DRIEA Île-de-France

Ministère de l'Économie et des Finances en charge du budget

› Jean-Charles Manceau, administrateur des finances publiques à la recette des finances de Meaux

Ministère de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et collectivités territoriales

› Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne

Personnes qualifiées

Ministère du Logement et de l'Habitat durable en matière d'enseignement supérieur

› Philippe Tchamitchian, président de la Communauté universitaire de Marne-la-Vallée

Ministère du Logement et de l'Habitat durable en matière de commerce et d'industrie

› Nadia Ayadi, membre élue de la chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne

Ministère du Logement et de l'Habitat durable en matière de développement économique territorial

› Étienne Guyot, directeur général de la chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France

Élus

Conseil régional d'Île-de-France

› Valérie Péresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, représentée par Thi Hong Chau Van du groupe du Centre et des Démocrates

› Michel Fouchault, conseiller régional d'Île-de-France

Conseil départemental de Seine-et-Marne

› Monsieur le président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, représenté par Ludovic Boutillier, conseiller départemental du canton de Torcy

› Xavier Vanderbise, conseiller départemental du canton de Villeparisis

Conseil départemental du Val-de-Marne

› Christian Favier, président du Conseil départemental du Val-de-Marne

Métropole du Grand Paris

› Brigitte Marsigny, conseiller métropolitain, maire de Noisy-le-Grand

› Jacques-Alain Bénisti, conseiller métropolitain, maire de Villiers-sur-Marne

› Marie-Christine Segui, conseiller métropolitain, maire d'Ormesson-sur-Marne

› conseiller métropolitain, en attente de nomination

Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne

› Paul Miguel, président de la Communauté d'agglomération de Paris-Vallée de la Marne

› Mathieu Viscovic, maire de Noisiel

› Julie Gobert, maire-adjointe à Champs-sur-Marne

Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire

› Jean-Paul Michel, président de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire

› Christian Robache, 2^e vice-président en charge de la mutualisation, maire de Montévrain

Commune de Bussy-Saint-Georges

› Yann Dubosc, maire de Bussy-Saint-Georges

Commune de Champs-sur-Marne

› Maud Tallet, maire de Champs-sur-Marne

Commune de Chelles

› Brice Rabaste, maire de Chelles

Commune de Lagny-sur-Marne

› Jacques Augustin, maire-adjoint de Lagny-sur-Marne

Commune de Pontault-Combault

› Gilles Bord, maire de Pontault-Combault

Commune de Roissy-en-Brie

› François Bouchart, maire de Roissy-en-Brie

Commune de Torcy

› Guillaume Le Lay-Felzine, maire de Torcy

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPAFRANCE

Composition au 30 avril 2018

Président

Philippe Descrouet, maire de Serris, vice-président de Val d'Europe agglomération en charge des Finances

État

Ministère du Logement et de l'Habitat durable au titre de l'urbanisme

› Yannick Imbert, secrétaire général pour les affaires régionales d'Île-de-France

Ministère de la Cohésion des territoires au titre de l'urbanisme

› François Bertrand, sous-directeur de l'aménagement durable - DHUP

Ministère de la Cohésion des territoires au titre du logement

› Igor Kiseleff, directeur départemental des territoires de Seine-et-Marne

Ministère de la Transition écologique et solidaire au titre des transports

› Isabelle Derville, directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France

Ministère des Finances et des Comptes publics au titre du budget

› Jean-Charles Manceau, administrateur des finances publiques à la recette des finances de Meaux

Ministère de l'Économie et des Finances

› Caroline Montalcino, chef de mission de contrôle général économique et financier - CGEFI

Ministère de l'Intérieur en charge des collectivités territoriales

› Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne

Ministère de l'Économie et des finances au titre des télécommunications

› Corinne Lefranc, adjointe au chef du département développement économique, compétitivité et international à la DIRECCTE d'Île-de-France

Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique au titre du tourisme

› Guillaume Lacroix, adjoint au chef de service DGCS - service tourisme, commerce, artisanat et services à la direction générale des entreprises

Ministère de la Culture et de la Communication

› Hélène Fernandez, sous-directrice de l'architecture, de la qualité de la construction et du cadre de vie

Élus

Conseil régional d'Île-de-France

› Valérie Péresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, représentée par Marie-Pierre Badre, conseillère régionale Île-de-France - déléguée spéciale

› Brigitte Marsigny, conseillère régionale Île-de-France et maire de Noisy-le-Grand

Conseil départemental de Seine-et-Marne

› Monsieur le président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, représenté par Xavier Vanderbise, conseiller délégué en charge de la coopération intercommunale et interdépartementale

› Sinclair Vouriot, conseiller départemental de Lagny-sur-Marne et maire de Saint-Thibault-des-Vignes

Val d'Europe agglomération

› Jean-Paul Balcou, président de Val d'Europe agglomération et maire de Magny-le-Hongre

› Véronique Daniloff, vice-présidente de Val d'Europe agglomération et adjointe au maire de Chessy

› Philippe Descrouet, vice-président de Val d'Europe agglomération et maire de Serris

› Anne Gbioreczyk, vice-présidente de Val d'Europe agglomération et maire de Bailly-Romainvilliers

› Fernand Verdelle, vice-président de Val d'Europe agglomération et adjoint au maire de Coupvray

Commune de Villeneuve-le-Comte

› Daniel Chevalier, maire de Villeneuve-le-Comte

Ours

Directeur de la publication

Jean-Baptiste Rey

Rédactrice en chef

Marion Le Paul

Rédactrice en chef adjointe

Amélie Ferrand

Iconographe

Katia Bothemine

Designer éditorial, rédactrice

Sarah Emmerich

Designer graphique

Julia Guinet

Illustrateur BD

Julien Flamand

Photographes

(sauf mention contraire)

Antoine Meyssonier,

Eric Morency,

Photographe « Voir Marne-la-Vallée »

Bertrand Vacarisas

Imprimeur

Typoform

Avec l'aimable participation
de tous les collaborateurs
des Établissements publics
d'aménagement
de Marne-la-Vallée
EPAMARNE/EPAFRANCE.

Remerciements :

Yannick Beltrando,

Alexandre Chemetoff, CASDEN

Banque populaire, Céleste,

Communauté d'agglomération

Paris-Vallée de la Marne,

CONCEPT M.O.B. ECO à Chessy,

Crédit Agricole Immobilier,

Vincent Eches, ESIEE, gare

SNCF Chessy Marne-la-Vallée,

Klépierre Centre commercial

Val d'Europe, Gérard Penot,

Poulingue, Quai 36, Société

du Grand Paris, Street Art Up,

temple Fo Guang Shan, troupe

de théâtre Franito,

UCPA Vaires-Torcy.

Ils ont collaboré à ce numéro



Jean-Baptiste Rey

Directeur général adjoint d'EPAMARNE/EPAFRANCE, Jean-Baptiste Rey met l'accent sur la vocation essentielle de l'établissement : être un assembleur et un rassembleur au service du territoire. Jean-Baptiste, défenseur ardent du BIM et plus largement de l'innovation dans l'aménagement, nous présente l'année 2017 sous forme d'un manifeste pour l'innovation urbaine.



Marion Le Paul

Directrice de la communication avec des idées un peu folles, Marion dépoussière l'exercice imposé du rapport annuel et en propose ici une version contemporaine. Elle s'inspire de cultures lointaines venues de l'Himalaya, crée son propre univers et fait ainsi évoluer la communication des Établissements publics en cohérence avec leur histoire et leurs valeurs.



Amélie Ferrand

Chargée de communication, productrice aguerrie de contenus, elle raconte au quotidien les histoires du territoire et de ses acteurs. Elle a été le chef d'orchestre de la revue : elle a animé l'équipe de contributeurs et leur a donné envie de s'engager dans l'aventure. Elle aime relever les défis avec un heureux mélange de rigueur et de fantaisie !



Katia Bothemine

Iconographe, véritable mémoire visuelle de l'EPA, Katia a l'oeil ! Elle gère un fond de 30 000 photos et sait exactement quel visuel correspond à vos besoins. Pour elle, chaque image a un sens et une histoire, si vous avez envie d'en savoir plus sur Marne-la-Vallée, suivez-là sur Instagram !



Sarah Emmerich

Fondatrice de l'Agence Text Symbol, Sarah est spécialiste des projets d'innovation urbaine, de la smart city et des projets de territoire. Personnage de l'ombre, Sarah met en lumière avec ses mots les valeurs, l'ADN, les savoir-faire, les projets des acteurs de la fabrique de la Ville. Experte de la conception éditoriale, Sarah donne du sens et de la vie aux contenus. Elle est la plume d'EPAMARNE et vient de publier son 1^{er} roman « La Suivante » aux éditions Flammarion.



Julia Guinet

Après des études d'arts appliqués et une expérience de 15 ans dans le graphisme et l'édition, Julia est indépendante et intervient dans les domaines de l'intérêt public, de l'habitat, du développement durable, de la culture et de l'aménagement du territoire. Tout en simplicité et humilité, Julia transforme les idées en concepts graphiques.



Julien Flamand

Dessinateur et illustrateur indépendant, Julien décide à l'âge de trois ans, en son âme et conscience, que le dessin sera sa passion et son métier. Pour EPAMARNE, il a puisé dans ses souvenirs d'enfance pour réaliser la bande dessinée « Les 3 petits cochons à l'ère de la ville durable ».



Bertrand Vacarisas

Photographe, réalisateur, voyageur curieux, Bertrand pose son regard original et généreux sur la ville, la musique, l'art... Son travail l'a conduit à exposer en 2017 aux Rencontres de la photographie d'Arles ses photos « Made In Japan ». Plus récemment le musée Van Gogh d'Amsterdam lui a laissé Carte Blanche pour l'exposition « Dutch in Paris ».

Contact

EPAMARNE/EPAFRANCE - Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée

5, boulevard Pierre Carle - CS 60084 - Noisiel 77448 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. 01 64 62 44 44 / www.epamarne-epafrance.fr / [@Marne_la_Vallee](https://twitter.com/Marne_la_Vallee)

épaMARNE épaFRANCE

L'âme dans l'aménagement

AMÉNAGER AUTREMENT

BÂTIR LA VILLE

PRÉFIGURER LA MÉTROPOLE

GRANDS ENTRETIENS

VOIR MARNE-LA-VALLÉE



EPAMARNE/EPAFRANCE

Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée

5, boulevard Pierre Carle - Noisiel

77448 MARNE-LA-VALLEE cedex 2

Tél : 01 64 62 44 44



@Marne_la_Vallee / www.epamarne-epafrance.fr